AQUITAINE

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1er janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Ref 80311330

Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence
ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Extrait standard des tarifs[1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Crédit Agricole en Ligne Part Base	GRATUIT
Tenue de compte	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard / Visa	50,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard / Visa	50,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Mastercard	38,00 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) Carte Mastercard	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Sécuricompte Plus	24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel hors virement instantané)[2] • En agence • Par Internet	5,40 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	 8,00 € 80,00 €

[1] Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

[2] Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.5**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance **P.7**

Internet
Téléphone avec Filvert Service Vocal
Abonnement à des produits offrants des alertes sur la situation et la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement **P.8**

Cartes
Paiement par carte
Retrait par carte
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.14**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.24**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits P.26

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers P.28

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes P.31

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans
Cotisation carte pour les 18 / 25 ans
Offres groupées de services
Incidents et irrégularités
Crédits et Découverts
Epargne et placements financiers
Assurance

Assurances et Prévoyance P.33

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession P.35

Autres services P.36

Banque Privée
Protection des particuliers
Magazines

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement P.38

Résoudre un litige P.41

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine.fr (gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Ouverture de compte campagne électorale ▲●	930,00 €
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint : **- Sans lettre recommandée** **- Avec lettre recommandée**	 34,90 € 48,20 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲)	GRATUIT

Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance a la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé[1]
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé quinzaine ou décadaire	1,50 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	FORFAIT 10,00 € + 2,50 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	8,50 €/RELEVÉ	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestations diverses : par date d'arrêté	20,00 €	
Frais de convention de communication - envoi relevés: - regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe - une enveloppe par compte	 GRATUIT 10,00 €/AN	

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (gratuit pour les détenteurs d'offres MBQ, CAC et CSCA)	2,00 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif [1] ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA (hors virement instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,10 €/MOIS
Lettre de relance pour actualisation du dossier client	15,00 €

Services en agence

Mise à disposition de fonds	38,40 €
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage (retrait minute)[2] ▲● Dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine	5,00 €/RETRAIT
Retrait d'espèces de dépannage (par chèque) Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort	A PARTIR DE 100,00 €/AN
Frais de location de coffre-fort saisonnier	A PARTIR DE 11,50 €/MOIS
Frais ouverture coffre-fort (clé perdue/cassée) Dans le cas où ce rendez-vous ne serait pas honoré	535,00 € TTC 300,00 € TTC

Frais de recherche de documents [3] (documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes)

Forfait	16,00 €
+ par document ou opération	2,15 €

Le Change (billets de banque)

Commission d'échange Taux de conversion de la devise	3,10 %
Commission d'opération fixe par bordereau Par compte	5,70 €

[1] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[2] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Aquitaine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
[3] Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Abonnement à des services de banque à distance

Internet

Service de banque à distance par Internet **CAEL PART BASE** Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet ▲● **CAEL PART RIB** Services inclus dans PART BASE + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 12 ordres par an	120,00 €/AN
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29.	
Service d'agrégation de comptes [1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- Nos applications mobiles — TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
  - Ma Banque
  - Envoyer de l'argent avec Wero[2]
  - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin[3]
  - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec un accès à Internet

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
[2] Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
[3] Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation et la gestion du compte par SMS

Alerte écopage (mensuelle)	GRATUIT
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	GRATUIT
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	GRATUIT
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Bon à savoir !

L'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations est un service gratuit qui permet de vous informer d'une situation débitrice non autorisée de votre compte et de la présence éventuelle d'opérations susceptibles d'être rejetées. Après réception du SMS le matin, vous disposez de la journée pour régulariser votre compte, ce qui vous permettra de ne pas subir de commissions d'intervention ni de frais de rejets, sous réserve du respect de l'horaire maximal de régularisation du compte indiqué dans le sms. **Un bon moyen d'éviter des frais pour incident !**

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de débit

	Débit immédiat ou Débit fin de mois annuel	Débit immédiat ou Débit fin de mois mensuel
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)[1]		
- Prélude[2]	29,90 €	
- L'autre carte ▲●	19,80 €	
- L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	
- Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	
Fourniture d'une carte de débit internationale		
- Visa Classic, Mastercard Standard	50,00 €	4,16 €
- Mastercard Eko	36,80 €	
- Mastercard Globe Trotter [3]	50,00 €	4,16 €
- Gold Mastercard, Visa Premier	145,00 €	12,08 €
- World Elite Mastercard, Visa Infinite	334,00 €	27,83 €
- Carte Gold Biométrique	160,00 €	

[1] La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.
[2] Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023.
[3] Carte non commercialisée depuis le 12/03/2025.

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit fin de mois
Mastercard Cartwin[1]*	51,30 €/AN	51,30 €/AN
Gold Mastercard Cartwin[1]*	140,00 €/AN	140,00 €/AN

* Uniquement commercialisée en Débit fin de mois sociétaire.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence [2-4]	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Aquitaine[3]	10,30 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Nationale[4]	19,80 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	19,80 €/AN

Bon à savoir !

- Lorsque vous souscrivez des parts sociales, vous détenez une carte bancaire sociétaire : celle-ci vous permet de disposer de Points OUi distribuables à l'association de votre choix. Le programme OUiJAGi/ est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: https://ca-ouijagi.fr/
- Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.
- Sur un même compte uniquement :
  - Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement, sauf cartes l'Autre Carte et Libre Service Bancaire Aquitaine, réduction de 40% sur la cotisation de la carte la moins chère
  - En présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficiera d'une réduction de 40%, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat: le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin pose en sus la mention «DEBIT».
- carte à débit fin de mois (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement ou intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
[3] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.
[4] Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023 pour la carte Libre Service Agence et depuis 2014 pour la carte Libre Service Bancaire Nationale.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)*	
• Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
• Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels[2]	
Autres paiements par carte[3]*	
• Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
• Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels[2]	

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Prelude	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
Mastercard Eko (hors offre)	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT A PARTIR DU 26ÈME RETRAIT/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT A PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - World Elite Mastercard - Gold Biométrique - Visa Infinite - Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)*	
• Frais fixes	5,10 €/RETRAIT
• Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels[2]	
Autres retraits d'espèces par carte[3]*	
• Frais fixes	5,10 €/RETRAIT
• Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels[2]	
Retrait d'espèces à un guichet en Euro en France	
• Au Crédit Agricole	GRATUIT
• Dans une autre banque	7,50 €/RETRAIT
Retrait d'espèces à un guichet en Euro dans la zone Euro ou dans un pays de l'EEE	7,50 €/RETRAIT
Retrait d'espèces à un guichet en devises dans un pays de l'EEE	7,50 €/RETRAIT + 3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Retrait d'espèces à un guichet : autres retraits par carte[3]	7,50 €/RETRAIT + 3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 1230/2021).

[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.

* Exonéré pour les cartes Débit fin de mois Mastercard GOLD et WORLD ELITE, Visa PREMIER et INFINITE, et pour les cartes Mastercard Mozaic Black Débit immédiat. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Autres services par carte

Envoi automatique de la carte à domicile par pli simple	GRATUIT
Envoi de la carte en agence	5,00 €
Carte reçue en agence et envoyée au domicile sur demande du client	
• Envoi par pli simple	2,10 €
• Envoi en recommandé avec avis de réception en France (frais de poste inclus)	10,70 €
• Envoi en recommandé avec avis de réception à l'étranger (frais de poste inclus)	21,40 €
Carte envoyée à domicile et retournée non distribuée	
• Envoi à la nouvelle adresse sur demande du client (pli simple)	2,10 €
• Destruction de la carte	5,00 €
Carte de secours[1]	10,00 €
Commande ou remplacement de carte urgente	16,50 €
Carte de dépannage à l'étranger[2]	71,80 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS) Gratuit pour les mineurs	14,40 €
Frais de refabrication de la carte (en cas de détérioration ou volée)	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue	12,30 €
Modification des plafonds d'utilisation	
• Par Internet ou en agence à la demande du titulaire de la carte (dans les habilitations de l'agence)	GRATUIT
• En agence à la demande du titulaire de la carte (au-delà des habilitations de l'agence)	10,30 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Recherche sur opération carte débitée (retrait et/ou paiement immédiat ou différé)	10,30 €

Virements

Virement SEPA[3]

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12.

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale)[4]	GRATUIT	5,40 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale)	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale)	GRATUIT	1,50 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	5,40 €

[1] Carte non commercialisée
[2] Toutes cartes standards et cartes Premium débit immédiat
[3] SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. carte p. 40
[4] Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Economique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n°1230/2021 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

Réception d'un virement SEPA provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
Via WERO[1] - Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni)[2]

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05% avec un montant minimum de 19,80€.
Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf carte page 40), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

EMISSION DE VIREMENT INTERNATIONAL EN EUROS OU AUTRES DEVISES (en agence ou par Internet)		
	Par Internet	Par Agence
Frais par virement international émis (occasionnel ou permanent)	0,08 % minimum de 16,70 € maximum de 48,10 €	0,10 % minimum de 20,90 € maximum de 60,10 €
Frais de mise en place d'un virement international permanent	Par Internet	Par Agence
	5,80 €	
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL EN EUROS OU AUTRES DEVISES ▲●		
	Par Internet	Par Agence
Frais par virement international reçu	17,90 €	

Bon à savoir !

Lorsque un virement est initié vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.
Aucuns frais supplémentaires ne sont appliqués et, si vous ou votre bénéficiaire le demandez, nous procédons à l'annulation de cette conversion sans frais.
Avant l'exécution de l'ordre, vous pouvez demander auprès de votre conseiller que nous ne réalisions aucune conversion.

[1] Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisée. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

[2] Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Economique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n° 1230/2021 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1,15 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Commande de carnet de remises de chèques	1,00 €
Envoi automatique du chéquier ou du carnet de remises à domicile	
• en pli simple	1,80 €
• en lettre suivie (frais de poste inclus)	10,20 €
Envoi du chéquier ou du carnet de remises en agence	GRATUIT
Chéquier ou carnet de remises reçu en agence et envoyé au domicile sur demande du client	
• en pli simple	1,80 €
• en lettre suivie (frais de poste inclus)	10,20 €
Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur	20,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque[1] ▲	16,00 €
Frais de destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours , ou pli avisé non réclamé ou pli refusé par le destinataire)	8,00 €
Chèques internationaux	
• Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15% - Mini 20,90 €
• Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15% - Mini 45,00 € - Maxi 176,00 €
• Frais chèque impayé	150,00 €

[1] Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus) CF. page 31

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : 12 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	33,00 € /MOIS
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte[3]	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Paiement par carte[1]	33,00 € /MOIS
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

Offre Premium

Gestion du compte	Sociétaire 15,00 € /MOIS Non sociétaire 16,00 € /MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[3] : 3 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[4]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[3] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[4] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	Sociétaire 15,00 € / MOIS Non sociétaire 16,00 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Essentiel

Gestion du compte	10,00 € /MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[3] : 1 / an exonérée	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[3] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	10,00 € /MOIS
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [1]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit	
Retrait d'espèces par carte [2]	
Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte [2]	
En euro dans un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus [3]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dés souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère.
(offre réservée aux sociétaires)

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/MOIS**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courants illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un pocket chéquier sur demande	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait en euros à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait en euros dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
Paiement par carte	
En euro dans un pays de l'EEE	

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque**

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. Cette résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

Cotisation à une offre groupée de services à destination des personnes protégées	Cotisation mensuelle
Les offres groupées de services proposées aux personnes protégées comprennent : • La gratuité des frais de tenue de compte • La gratuité de certains frais liés au fonctionnement du compte : autorisation de prélèvement (dont frais de mise en place), mise en place d'un virement occasionnel ou permanent, quel que soit le canal utilisé • La possibilité de recevoir un autre relevé de compte mensuel sous la forme papier selon la date choisie par le client	2,00 € / MOIS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Envoi automatique de la carte en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	**1,00 €/MOIS**
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (Plus commercialisée depuis le 01/01/2025)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	2,00 €/MOIS
Forfait des opérations courants illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait en euros à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Aquitaine	
Retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi qu'en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	3,15 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	
Envoi de la carte en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [1]	De 1 à 500 €	1,70 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	2,80 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	3,20 €/MOIS
	2001 € et +	4,60 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [2]	De 1 à 300 €	1,70 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,30 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	2,80 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	3,50 €/MOIS
	2001 € et +	4,90 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus [3] SécuriCOMPTE Premium	3,00 €/MOIS PREMIUM 4,90 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	2,40 €/MOIS PREMIUM 3,80 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte achat à distance • mini relevés (hebdomadaire) • alerte temps réel de gestion	

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
[2] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.
[3] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse Régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiements, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,31€ ET 5,35€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,36€ ET 7,50€
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,51€ ET 9,87 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,88 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2ème Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Cotisation de la 1ère carte MCAS, Gamme Mastercard et Gold, visa, Cartwin (Mastercard et Gold), Visa Premier, Mastercard World Elite et Visa Infinite	-25 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Les comptes services Particuliers (CSCA) Ancienne gamme

CSCA Option 1 (Arrêt comm 18/05/2013)	6,70 €
CSCA Option 2 (Arrêt comm 18/05/2013)	9,70 €
CSCA Option 3 (Arrêt comm 18/05/2013)	11,70 €
CSCA INITIAL (Arrêt comm 15/04/2009)	6,70 €
CSCA MOZAIC (Arrêt comm 2009)	6,70 €
CSCA BIENVENUE (Arrêt comm 2009)	9,70 €
CSCA AVANTAGE (découvert < 160 €) (Arrêt comm 2009)	6,70 €
CSCA AVANTAGE (découvert > 160 €) (Arrêt comm 2009)	9,70 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) **(avec découvert jusqu'à 3050 €)**	9,70 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) **(avec découvert jusqu'à 9000 €)**	9,70 €

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)	
• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €
Montant pour la clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique	
• Plafond par opération [1]	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel [1]	25,00 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲)	GRATUIT

Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	25,00 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire*	10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE : 100,00 € SAISIE OPERANTE 85,00 € SAISIE VAINE
Frais par paiement direct de pension alimentaire	10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur*	10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE : 100,00 € SAISIE OPERANTE 85,00 € SAISIE VAINE
***Clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique**	
• Saisie vaine	GRATUIT
• Saisie opérante	PLAFOND MENSUEL 95,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	20,45 €/CHÈQUE

[1] Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**14,30 €**
En cas d'interdiction bancaire : • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**31,00 €**
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision MURCEF	**13,40 €**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [1]	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	**30,00 €/CHÈQUE**
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours)	**50,00 €/CHÈQUE**
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	**GRATUIT**
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**GRATUIT**
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [2]	
• Si l'opération < 20 €	**Montant de l'opération**
• Si l'opération ≥ 20 €	**20,00 €**
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	
• Internet	**GRATUIT**
• En Agence	**10,00 €**
Frais de non-exécution de virement permanent ou occasionnel pour défaut de provision	**GRATUIT**
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision	**GRATUIT**
Frais par virement occasionnel incomplet	**GRATUIT**
Mise sous surveillance carte	
• Contrôle de solde	**GRATUIT**
• Plafonds à zéro	**GRATUIT**
• Mainlevée d'une interdiction BDF carte	**29,00 €**

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles »au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **25,00 €/MOIS**
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

[1] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.
[2] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Découverts et Crédits [1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels [2]	3,00 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE [3]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis	NOUS CONSULTER

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Non appliqué aux mineurs.
[3] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur [1] : mensuelle, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré (nous consulter)

Frais de dossier	GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Financement spécifique	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier [2] • Prêt ≤ 50 000€ • Prêt > 50 000€	 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 75,00 € MINI 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	0 %
Eco-PTZ	0 %
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier [2] • Sur le prêt PAS • Sur un autre prêt	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 420,00 € MINIMUM - 500,00 € MAXIMUM 700,00 € MINIMUM
Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER

[1] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont ECO-PTZ..
[2] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter[1]	30,80 €
Modification de la date d'échéance	30,80 €
Modification de la périodicité	30,80 €
Modification de garantie (par prêt)	350,00 €
Nantissement d'un produit d'assurance-vie (par prêt)	A PARTIR DE 110,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne Externe (par prêt)	290,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne Crédit Agricole Aquitaine (par prêt)	110,00 €
Attestations diverses liées au prêt	8,20 €
Réédition de tableau d'amortissement • Par Internet • En agence	 GRATUIT 8,20 €
Réaménagement de prêt • Frais de dossier de réaménagement	1 % DU CAPITAL 550 € MINI 1 040€ MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	29,70 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	A PARTIR DE 135,00 €
Report d'échéance	41,00 €

Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL, PEP, LEP)	110,00 €
Mandat d'épargne (offre actilibre tandem)[2]	4,80 €/TRIMESTRE
Mandat d'épargne + (offre actilibre tandem +)[2]	9,90 €/TRIMESTRE

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, Livret d'Economie Locale. Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante.

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance-vie)[3]	
Frais d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

[1] Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.
[2] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
[3] Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.33.

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres (CTO), d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres hors Crédit Agricole • Par compte	168,00 €
Transfert de PER compte-titres hors Crédit Agricole	168,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME hors Crédit Agricole • Par ligne titres cotés • Par ligne titres non cotés	MAX 150 € 15,00 € 50,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique, recherche simple	11,50 €
Ordre annulé, non-exécuté	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	1,2 % du montant brut - Maxi 1 100,00 €
Conversion Titres en nominatif ou au porteur	22,00 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Pôle Bourse (abonnement mensuel)	11,30 €

Ordre de bourse en France et sur les bourses étrangères

(Frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution + tarification place étrangère)

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET (tous supports)				
	ABONNEMENT	COURTAGE		
		≤ à 1 000 €	de 1 001 € à 3000 €	> à 3 000 €
InvestStore Initial	GRATUIT	1,00 €[1]	5,00 €[1]	0,15 %
InvestStore Intégral	120,00 € (GRATUIT à partir de 12 ordres/an)	1,00 €[1]	5,00 €[1]	0,15 %
Warrants	Forfait unique : 11,50 €			

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
InvestStore Initial [2] InvestStore Intégral [3]	1,20 %	16,40 €

AGENCE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
Ordre de bourse	1,20 %	16,40 €

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
InvestStore Intégral	Courtage	Montant minimum CTO
Ordre d'achat	0,018% du montant de l'ordre par jour de portage	5,50 €
Ordre de prorogation	0,35% du montant de l'ordre	20,50 €

[1] Dans les limites des plafonds de la Loi Pacte pour les PEA : 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres non cotés.

[2] Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 988 220 000

[3] Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 970 808 976

Les opérations sur l'Or

	Forfait	Taux	Montant minimum
Pièces et lingots + supplément sacs scellés (à l'unité)	- 10,00 €	2,50 %	35,00 €
Frais d'essai/de réfection de bulletin/de retour	85,00 €		-
Autres opérations sur l'Or	NOUS CONSULTER		

AUTRES SERVICES	
Commission sur OPC externe [1]	36,00 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Compte-Titres sans valeur	2,30 €

Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

PAR AN			
	Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095 %	0,35 %	0,40 %
Frais fixes par ligne [2]	2,20 €*	5,30 €*	5,30 €*
Montant maximum	450,00 €		

Compte-titres, PEA, PEA-PME avec PEB, valorisé moins de 3 000 €

PAR AN	
Forfait	20,00 € [2]

Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Économie Locale, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

[1] Dans la limite des plafonds légaux en vigueur pour les PEA/PEA-PME.

[2] Dans les limites du plafond de la Loi Pacte pour les PEA : 0,4% de la valeur du Plan. Majoration possible par ligne de 5€ pour les titres cotés et de 25 € pour les titres non cotés.

* Gratuit pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral.

Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans[1]

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black et Mozaïc Black Sociétaire La cotisation de ces cartes inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants : - retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale, - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EtE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Europeen (EEE).	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit à autorisation systématique	
- Cartes Mozaïc Retrait	16,30 €
- Mozaïc Black - Mozaïc Black Sociétaire[2]	27,60 €
Fourniture d'une carte de débit (plus commercialisée depuis le 03/06/2021)	
- Mozaïc Noire (débit immédiat)	27,60 €

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 15, 16 et 17. Ces tarifs sont fixés par palier en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/ MOIS	6 €/ MOIS
Offre Premium	5 €/ MOIS	9 €/ MOIS
Offre Prestige	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30%	

[1] Pour les mineurs, la souscription est effectuée par le représentant légal.
[2] Frais exonérés à l'étranger. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (pour les mineurs)	GRATUIT
Commission d'intervention (18 - 25 ans inclus) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. page 24.	25 % PLAFOND MENSUEL 60,00 €

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert • Montant • Taux débiteur	 NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels • Mineurs • 18 - 25 ans inclus	 GRATUIT 3,00 €
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique «autres opérations liées aux crédits» p. 28

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) pour les moins de 30 ans.	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER

Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Plus**[1]	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 300 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

[1] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Succession

Mineurs		**GRATUIT**
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier [1]	Succession non complexe [2]	**GRATUIT**
	Succession complexe [2]	**1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850,00€**
Réédition des relevés de compte successions [3]		**33,00 €**
Frais de dossiers non clos dans l'année [4]		**93,00 €**

Bon à savoir !

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne popu- laire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.
Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
[2] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours a la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes a clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne a clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
[3] Par compte et par an.
[4] Uniquement dossiers ouverts avant le 13/11/2025.

Autres Services

Mon Sécuricoffre+

• 5 Go [1,2]	3,00 €/MOIS
• 50 Go [1]	5,00 €/MOIS

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	NOUS CONSULTER
Conseil et structuration sur produits d'investissement	NOUS CONSULTER

Protection des particuliers

• la télésurveillance [3]	NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile [4]	NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile [4]	NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	48,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN

[1] Conditions en vigueur au 02/06/2025.
[2] Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.
[3] Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
[4] Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	18,90 € / AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40[1]

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

[1] Pour tout opérateur en France Métropolitaine

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - fin de mois)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : MENTIONS LÉGALES
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro

07 022 491 (http://www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de

Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA: FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages

Le risque Perte d'emploi

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

le PER est assuré par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances. Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.
CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques ».

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (http://www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue Francois Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny.

Cartographie des zones européennes

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.
Cette liste est susceptible d'évoluer.

Le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine du nord et la Moldavie ont intégré la zone SEPA au 05/10/2025.

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service Écoute Clients

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Vous pouvez lui faire part de votre réclamation à l'oral (par exemple: au cours d'un entretien en agence avec votre conseiller ou par téléphone) ou par écrit (par exemple: par courrier à l'adresse postale de votre agence).

Dans le cas où vous avez formulé votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit.

Le service Écoute Client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service Écoute client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Pour saisir notre service Écoute client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Écoute Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine/particulier/form_demandereclamation.html

Nous accusons réception par écrit à votre réclamation dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de son envoi. Nous apportons une réponse écrite à votre réclamation écrite au plus tard dans un délai de **2 mois** à compter de son envoi.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation écrite porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

• Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15

• Concernant les contrats assurés par Prédica :
  - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
  - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs:

CREDIT AGRICOLE ASSURANCE - Servie Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex

• Concernant les contrats assurés par CAMCA : Credit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur
Nous sommes soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec nos clients. Si votre agence et le Service Écoute Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction ou si vous n'avez pas eu de réponse dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, votre Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine a mis en place une procédure de médiation.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :
- soit par mail: ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par voie postale : Le médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation- 68 avenue d'léna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif a des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse Le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation :
- sur le site internet : www.mediation-assurance.org
- ou par voie postale : La médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'intenter une action judiciaire au civil

Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusiez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

Notes

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

AQUITAINE

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

Ref 8031330

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_01DJRU

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

AQUITAINE

Conditions tarifaires applicables à toute notre clientèle

2026

En vigueur au 1er Janvier 2026 (mise à jour le 15/06/2026)

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Pour plus d'informations,

rendez-vous en agence ou sur credit-agricole.fr/ca-aquitaine

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

EXTRAIT STANDARD des TARIFS (1)

applicables aux particuliers

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à un segment de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (2) – Crédit Agricole en Ligne Part Base	**GRATUIT**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS – Crédit Agricole en Ligne Part Base	**GRATUIT**
Tenue de compte	2,00 €/mois (soit, pour information, 24,00 €/an)
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement Internationale à débit immédiat) Carte Mastercard/Visa	50,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement Internationale à débit fin de mois) Carte Mastercard/Visa	50,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) Carte Mastercard	38,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) : Carte Mastercard	1€/retrait à partir du 5ème retrait/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus)	24,00€/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
En agence	5,40€/ virement
Par Internet	**GRATUIT**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Commission d'intervention :	
Par opération	8,00€
Plafond mensuel	80,00€

Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

SOMMAIRE

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **4**
Ouverture, Transformation, Clôture 4
Relevés de compte 4
Relevés monétiques 4
Tenue de compte 5
Services en agence 6
Frais de recherche de documents 6
Change (billets de banque) 6
Mon Sécuricoffre+ 6
Magazines 7
Successions 7
Principales Dates de valeur Appliquées aux opérations bancaires en Jours Ouvrés 8
Banque à distance **9**
Internet et téléphone mobile 9
Téléphone avec Filvert service vocal 9
Alertes e-mails, SMS 10
Moyens et opérations de paiement **11**
Cartes 11
Cotisations cartes 11
Paiement par carte 12
Retrait par carte 12
Autres services par Carte 13
Virements 13
Virements SEPA et non SEPA 14
Facture Acceptée à Echéance (FAE) 15
Autres opérations sur virements 15
Prélèvements SEPA / TIP SEPA 15
Chèques 16
Espèces 16
Effets 16
Monétique et EDI 17
Encaissements cartes bancaires 17
Equipements en proximité 17
Offres e-commerce 18
Centralisation 18
EDI (Echange de Données Informatisées) 19
Securiban 19
Certificats électroniques 19
Offres Groupées de Services **20**
Cotisation à une offre groupée de services - Particuliers 20
Offre Prestige 20
Offre Premium 21
Offre Essentiel 22
Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans) 23
Offre Eko 24
Offre Eko by CA 25
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière *(Offre Clientèle Fragile)* 26
Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale 26
Offres qui ne sont plus commercialisées – Particuliers 27
Offre Globe Trotter (réservée aux 18-30 ans inclus) 27
Compte à Composer Particuliers (CAC) 28
Comptes Services Particuliers (CSCA) 29
Cotisation à une offre groupée de services – Professionnels 31
Nouvelle gamme Pro by CA, : 31
Compte à Composer Professionnels (CAC) 32
EKO PRO 33
Comptes Services Professionnels (CSCA) 33
Cotisation à une offre groupée de services - Agriculteurs 35
Compte à Composer Agriculteurs (CAC) 35
Comptes Services Agriculteurs (CSCA) 36

Irrégularités et Incidents **38**
Commission d'intervention 38
Opérations Particulières 38
Incidents de paiement 38
Plafond des frais d'incidents pour la clientèle dite « fragile » 39
Détection de la clientèle dite « fragile » 39
Découverts et Crédits (1) **40**
Financements à destination de la clientèle de Particuliers 40
Découverts 40
Crédits à la Consommation 40
Crédits Immobiliers 40
Financements à destination de la clientèle de Professionnels *(tous professionnels)* 41
Financement du cycle d'exploitation 41
Crédits d'investissements 42
Cautions bancaires professionnelles 43
Opérations liées aux crédits 43
Garanties 44
Epargne et Placements financiers **45**
Epargne Bancaire 45
Placements financiers 46
Service Gestion Conseillée 46
Ordres de bourse en France et sur bourses étrangères 47
Opérations sur l'or 47
Droits de Garde 47
Opérations diverses sur titres 48
Offres pour les Jeunes **50**
Moyens de paiement 50
Offres groupées de services pour les 18 - 30 ans inclus 50
Irrégularités et incidents – Crédits et Découverts 50
Epargne et placements financiers 50
Autres avantages Jeunes 50
Opérations à l'étranger **51**
Compte en devise 51
Financements/avances en devises 51
Dépôts à terme en devises 51
Change 51
Aide à l'ouverture d'un compte à l'international 51
Export 52
Moyens de paiement – encaissement / export 52
Crédits documentaires Export 52
Remise documentaire Export 52
Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties « stand by ») 52
Import 53
Moyens de paiement – paiement / import 53
Crédits documentaires Import 53
Remise documentaire Import 53
Garanties bancaires émises et Cautionnements 53
Garanties bancaires émises et Cautionnements 54
Frais annexes 54
Assurances et Prévoyance **55**
Assurances de la Banque au Quotidien 55
Autres produits d'assurances 56
Résoudre un litige **58**
Cartographie des zones européennes **60**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

	Montant
Ouverture de compte	GRATUIT
Ouverture de compte de campagne électorale	930,00 € (à la mise en place)
Clôture de compte	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint: - Sans lettre recommandée - Avec lettre recommandée au co-titulaire	 34,90 € 48,20 €
Service d'aide à la mobilité/ transfert de compte - Dans une autre agence de la Caisse Régionale - Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du Droit au compte) (1)	GRATUIT

Relevés de compte

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
E-relevé (2)	GRATUIT		
Relevé mensuel - format papier ou électronique *(dont relevé en braille)*	GRATUIT		
Relevé par quinzaine ou décadaire (3) - Format électronique - Format papier : réservé aux clients Particuliers	 GRATUIT 1,50 € (par relevé)		 Mensuel
Relevé journalier – format électronique uniquement	GRATUIT		
Réédition relevé de compte Forfait + par relevé	 10,00 € 2,50 €	 1,67 € 0,42 €	
Relevé annuel des frais bancaires	GRATUIT		
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) à l'édition	8,50 €		Trimestriel, semestriel ou annuel
Relevé annuel de frais sur instruments financiers	GRATUIT		
Frais convention de communication (envoi relevés) : - Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe - Une enveloppe par compte	 GRATUIT 10,00 €		 Annuel

Relevés monétiques

	Montant
IFR (4) : relevé mensuel détaillé des remises cartes - Papier - CAEL ou EDI	 12,80 € GRATUIT
Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement par carte	GRATUIT
Relevé mensuel de remises cartes	GRATUIT

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5.1 du code monétaire et financier.
(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.
(3) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération
(4) IFR : Interchange Fee Regulation, règlement européen

Tenue de compte

	Montant	Dont TVA	Montant mini	Périodicité Prélèvement
Tenue de compte :				
- Particuliers (1)	2,00 €			Mensuel
- Associations (cf. « Bon à savoir » ci-dessous)	2,00 €			Mensuel
- Professionnels- Agriculteurs	17,00 €			Mensuel
- Entreprises	24,00 €			Mensuel
- Grandes Associations (Marché Entreprises)	10,00 €			Mensuel
Commission de mouvement débit *(calculée sur le cumul des opérations de débit du mois précédent)* :				
- Associations	**GRATUIT**			
- Professionnels	0,10%		5,00 €	Mensuel
- Entreprises	0,09%		8,00 €	Mensuel
- Grandes Associations (Marché Entreprises)	0,09%		7,50 €	Mensuel
- Pour les détenteurs de l'offre EKO PRO (2)	0,10%			
Frais annuels de tenue de dossier administratif (Entreprises)	240,00 €	40,00 €		
Lettre de relance pour actualisation du dossier client				
- Particuliers	15,00 €	2,50 €		
- Associations (cf. « Bon à savoir » ci-dessous)	26,00 €	4,33 €		
- Professionnels	62,00 €	10,33 €		
Mise en place d'une procuration	**GRATUIT**			
Frais de gestion de compte inactif (depuis 12 mois) (3) *Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier*	30,00 €			Annuel
Délivrance de Relevé d'identité Bancaire	**GRATUIT**			
Forfait des opérations courantes illimitées : virements SEPA (internes et externes), prélèvements SEPA et TIP SEPA	1,10 €			Mensuel
Arrêté comptable (commissaires aux comptes)	140,00 €	23,33 €		
Attestations diverses : par date d'arrêté	20,00 €			

Bon à savoir !

Vous êtes une association et à la recherche d'une plateforme de paiement et de gestion tout en un. *YAPLA** vous propose des solutions. Pour plus de détails sur les offres et facturations, rendez-vous sur : https://yapla.fr/caa

Vous avez déjà souscrit à l'une des formules de YAPLA, des avantages tarifaires pourront vous être accordés pour 2026, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité (renseignez-vous en agence pour les connaître) : Gratuité de la formule ESSENTIEL pour les associations clientes CAAQ, sinon tarif indicatif en vigueur au 01/01/2026 de 24€, et exonération des frais de tenue de compte et Lettre de relance pour actualisation du dossier client pour toute formule YAPLA souscrite avec documents juridiques valides.
*Yapla France est une SAS au capital de 610.000€, siège social : 50 rue la Boétie, 75008 Paris, RCS Paris 850 890 666, enregistré auprès de l'ACPR en tant qu'agent de LemonWay prestataire de services de paiement, sous le n°83272, et auprès de l'ORIAS en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif sous le n°19004549.

(1) Exonération pour les détenteurs des offres CAC, CSCA ou MBQ, Exonération pour les clients de moins de 26 ans et pour les clients à partir de 66 ans.
(2) Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au-delà de 10 000 €
(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif (depuis au moins 1 an) dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
Mise à disposition de fonds	38,40 €		
Frais de location de coffre-fort (annuel) :			Annuel, en janvier
- Petit = 2	100,00 €	16,67 €	
- Moyen = 3	123,00 €	20,50 €	
- Grand = 4	154,00 €	25,67 €	
- Maxi = 5	259,00 €	43,17 €	
Frais de location de coffre-fort saisonnier (mensuel) :			Mensuel
- Petit = 2	11,50 €	1,92 €	
- Moyen = 3	17,00 €	2,83 €	
- Grand = 4	23,00 €	3,83 €	
- Maxi = 5	28,50 €	4,75 €	
Frais Ouverture coffre fort (clé perdue/cassée)	535,00 €	89,17 €	
Dans le cas où ce rendez-vous ne serait pas honoré	300,00 €	50,00 €	
Retrait d'espèces de dépannage (retrait minute) (1) Dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole	5 € par retrait		
Retrait d'espèces de dépannage (par chèque) Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	GRATUIT		

Frais de recherche de documents (documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes)

	Montant	Dont TVA
Frais de recherche *(documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes)* (2) :		
Forfait	16,00 €	2,67 €
+ par document	2,15 €	0,36 €

Change (billets de banque)

	Montant / Taux
Change Manuel (billets de banque) :	
- Commission d'échange	
Taux de conversion de la devise	3,10%
- Commission d'opération fixe par bordereau	
Par compte	5,70 €

Mon Sécuricoffre+

	Montant mensuel
- 5 Go(3)(4)	3,00€
- 50 Go(4)	5,00€

(1) Délivrance dans une agence d'une Caisse Régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit agricole.
(2) Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique
(3) Conditions en vigueur au 02/06/2025
(4) Offre réservée aux clients des Caisses Régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en Ligne

Magazines

Les revues d'Uni-Médias (1)	Montant	Périodicité Prélèvement
Merci pour l'info (offre numérique) Abonnement idem offre ESSENTIEL cf. p.21 Abonnement idem offre PREMIUM cf. p.20 Abonnement idem offre PRESTIGE cf. p.19 + Option papier : Merci pour l'info (12 n°/an) Et les Guides Pratiques livrés à domicile	 12,00 €/an 18,00 €/an 48,00 €/an 38,08 €/an	
Abonnement Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	23,90 €	Annuel
Abonnement Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	22,90 €	Annuel
Abonnement Régal (Abonnement de 6 n°/an+ 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	27,90 €	Annuel
Abonnement Santé Magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)	31,60 € 7,90 €	Annuel Trimestriel
Abonnement Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	49,80 € 12,45 €	Annuel Trimestriel
Abonnement Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	19,90 €	Annuel
Abonnement Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	18,90 €	Annuel

Successions

		Montant
MINEURS		**GRATUIT**
MAJEURS		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier (2)	Succession non complexe (3)	**GRATUIT**
	Succession complexe (3)	1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00€
Réédition des relevés de compte succession (4)		33,00 €
Frais de dossiers non clos dans l'année (5)		93,00 €

(1) Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22 rue Letellier - 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'UNI-MEDIAS.

(2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(3) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes a clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne a clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

(4) Par compte et par an.

(5) Uniquement dossiers ouverts avant le 13/11/2025

Principales Dates de valeur Appliquées aux opérations bancaires en Jours Ouvrés

OPERATIONS	DATE DE VALEUR	OBSERVATIONS
VERSEMENT ESPECES	J	J = jour du versement à l'agence ou sur automate de dépôts
RETRAITS ESPECES		
• à l'agence	J	J = jour du retrait à l'agence
REMISES DE CHEQUES		
• remise globale	J+1 calendaire	J = jour de remise à l'agence
• Télécollecte	J+1 ouvré	J = jour d'arrivée des chèques au centre de tri
• International Euro	D	D = Date indiquée par la banque étrangère
• International Devises	D + 2 jours ouvrés boursés	D = Date indiquée par la banque étrangère
REMISES D'EFFETS		E = date d'échéance
• effets domiciliés à échéance	E+2	(Remise faite 6 jours avant l'échéance)
• effets domiciliés à vue ou échus	R+8	R = date de remise au guichet
REMISES SDD CORE (standard)	E	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée)
	R + 2	R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
REMISES SDD B2B (interentreprises)	E	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée)
	R + 2	R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
REMISES DE PAIEMENT PAR CARTE	J + 1 calendaire	J = jour de télécollecte
VIREMENT		
• interne crédit	J	J = jour de réception ou d'émission
• externe crédit	J	
• à échéance	J	J = jour d'échéance
• International Euro et Devises sans conversion	D	D = Date indiquée par la banque étrangère
• International Devises avec conversion	D + 2 jours ouvrés boursés	D = Date indiquée par la banque étrangère
PAIEMENT CHEQUE	J	
PAIEMENT D'EFFET	J	
PAIEMENT DE PRELEVEMENT	J	
OPERATIONS SUR PRETS	J	
OPERATIONS SUR TITRES		
• opérations OPCVM	J	
• opérations Bourse	J+3	
VIREMENT		
• externe débit	J	
• interne débit	J	
IMPAYES		
• (chèques, Effets)	J	J = date de crédit en compte de l'opération initiale

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc…)
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et téléphone mobile

	Montant	Périodicité Prélèvement
Service de banque à distance par Internet (Particuliers)		
Abonnement Offre CAEL Part Base (Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique)	GRATUIT	
Abonnement Offre CAEL Part RIB (Services inclus dans Part Base + virements externes SEPA)	GRATUIT	
Abonnement Offre CAEL Part RIB Titres	GRATUIT	
Service de bourse en ligne		
InvestStore Initial	GRATUIT	
InvestStore Intégral : - A partir de 12 ordres par an - Si moins de 12 ordres par an	 GRATUIT 120,00 €	 Annuel
Service d'agrégation de comptes (1)		
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT	
Service de banque à distance par Internet : Professionnels, Agriculteurs, Associations, Entreprises		
Abonnement Offre CAEL Pro Base (Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)	GRATUIT	
Abonnement Offre CAEL Pro RIB (2), Offre CAEL Pro RIB Titres (CAEL Pro Base avec virements internes au périmètre professionnel, gestion des effets) - Tous professionnels dont associations - Entreprises	 8,00 € 11,00 €	 Mensuel Mensuel
Abonnement CAEL Délégué Utilisateur	GRATUIT	
Pleinchamp Pro (3)		
Abonnement sans engagement	9,90 € HT	Mensuel

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- Nos applications Mobiles : (téléchargement et accès gratuits)
  - Ma Banque
  - Envoyer de l'argent avec WERO(4)
  - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin(5)
  - Paiement Mobile : téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile.

Téléphone avec Filvert service vocal

	Montant
Service vocal Filvert au 09 88 22 00 00 (6) (choix « compte »)	GRATUIT

(1) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque
(2) Service Gratuit pour les Droits aux comptes et pour les détenteurs de l'offre EKO PRO
(3) Pleinchamp PRO est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par actions simplifiée au capital de 2 632 080 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.
(4) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile ou adresse mail.
(5) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone Android éligible est requise.
(6) Pour tout opérateur en France Métropolitaine

Alertes e-mails, SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail

Frais d'utilisation des services de banque à distance	Montant
Mini relevés : Par e-mail	**GRATUIT**
Alerte Ecopage (mensuelle) Alerte Temps réel de gestion *(solde créditeur, opération en débit ou en crédit, libellé, encours débit fin de mois)* Alerte Achat à distance Alerte Solde disponible (hebdomadaire) Alerte Essentielle (mensuelle) - solde débiteur Alerte Essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Alerte Souplesse de découvert (mensuelle) Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**

Bon à savoir !

L'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations est un service gratuit qui permet de vous informer d'une situation débitrice non autorisée de votre compte et de la présence éventuelle d'opérations susceptibles d'être rejetées. Après réception du SMS le matin, vous disposez de la journée pour régulariser votre compte, ce qui vous permettra de ne pas subir de commission d'intervention ni de frais de rejets, sous réserve du respect de l'horaire maximal de régularisation du compte indiqué dans le SMS.
Un bon moyen d'éviter des frais pour incidents !

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations cartes

Pour les offres cartes destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes »

☺ **La 2ème carte sur un même compte bénéficie de 40% de réduction, elle s'applique à la carte la moins chère des deux (*sauf pour la carte « l'Autre Carte » et la carte « LSB Aquitaine*).**

Sur un même compte, en présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficie de cette réduction, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.

☺ **Avec la Cartwin (1) vous payez comme vous voulez, au comptant ou à crédit et vos achats sont doublement protégés grâce à la « Garantie Achats » et à la « Prolongation de la Garantie Constructeur ».**

Cotisation (1)	Par an *Débit immédiat ou Débit fin de mois*	Par mois *Débit immédiat ou Débit fin de mois*
Cotisation des cartes pour les Particuliers		
Carte de retrait		
Carte Libre service Agence (plus commercialisée) (utilisable seulement dans l'agence gestionnaire)	GRATUIT	-
Carte Libre service Bancaire Aquitaine (utilisable seulement aux distributeurs de la Caisse Régionale d'Aquitaine)	10,30 €	-
Carte Libre Service Bancaire Nationale (plus commercialisée)	19,80 €	-
Carte Libre Service Bancaire Nationale / Tutelle	19,80 €	-
Carte de débit : carte de paiement à autorisation systématique		
Carte Prélude *(hors CSCA Prélude)* (plus commercialisée)	29,90 €	-
L'Autre Carte - L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	-
L'Autre Carte (Droits au compte, CSCA Prelude Plus et CAC Budget Protégé)	GRATUIT	-
Carte de débit virtuelle (uniquement en débit immédiat)	-	2,00 €
Carte de débit : carte de paiement internationale à autorisation systématique (2)		
Carte Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	-
Carte Mastercard Eko à autorisation systématique (hors offre)	36,80 €	-
Carte de débit : carte de paiement internationale		
Cartes Mastercard et Visa	50,00 €	4,16 €
Carte Mastercard Globe Trotter (hors offre) (plus commercialisée)	50,00 €	-
Cartes Mastercard Gold et Visa Premier	145,00 €	12,08 €
Cartes Mastercard World Elite et Visa Infinite (3)	334,00 €	27,83 €
Carte Gold Biométrique (3)	160,00 €	13,33 €
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable		
Carte Internationale Mastercard Cartwin (4) (plus commercialisée)	51,30 €	-
Carte Internationale Mastercard Gold Cartwin (4) (plus commercialisée)	140,00 €	-
Cotisation des cartes pour les Professionnels		
Carte de dépôt (accès DFX ou ADV ou Fast Deposit)	20,50 €	-
Carte Libre service Bancaire Aquitaine (utilisable seulement aux distributeurs de la Caisse Régionale d'Aquitaine)	10,30 €	-
Carte Mastercard à autorisation systématique (PM ou PP)	41,50 €	-
Carte Mastercard Business	60,50 €	-
Carte Mastercard Executive Business / Business World	155,00 €	-

Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT.

(1) La cotisation sera prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte. **Tout mois entamé est dû.**
(2) La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings
(3) Pas de version Débit Immédiat pour ce type de carte.
(4) La « Cartwin » est une CARTE DE CREDIT associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie (immédiat ou fin de mois).
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte

	Prélude	L'Autre Carte	Mastercard - Visa Offre Essentiel **Débit Immédiat ou Fin de Mois** Globe-Trotter hors offre	Gold, Visa 1er **Débit Immédiat** Business **Débit immédiat ou Fin de Mois**	Gold, Visa 1er, World Elite, Visa Infinite **Débit Fin de Mois** Offre Premium - Offre Prestige **Débit Immédiat ou Fin de Mois** Offre Globe-Trotter Mozaic Black AS Executive Business / Business World **Débit immédiat ou Fin de Mois**	Eko by CA	EKO
En euro en France	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)
En euro (1) dans un pays de l'Espace Economique et Européen (EEE)	-	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)
En devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	-	1,00 € + 3,50% du montant (2)			GRATUIT (2)	1,00 € + 3,50% du montant (2)	1,00 € + 3,50% du montant (2)
En euro ou devises hors EEE (3)	-	1,00 € + 3,50% du montant (2)			GRATUIT (2)	1,00 € + 3,50% du montant (2)	1,00 € + 3,50% du montant (2)

NB : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

		Prélude	L'Autre Carte	Mastercard - Visa Offre Essentiel **Débit Immédiat ou Fin de Mois** Globe-Trotter hors offre	Gold, Visa 1er **Débit Immédiat** Business **Débit immédiat ou Fin de Mois**	Gold, Visa 1er, World Elite, Visa Infinite **Débit Fin de Mois** Offre Premium - Offre Prestige **Débit Immédiat ou Fin de Mois** Offre Globe-Trotter Mozaic Black AS Executive Business / Business World **Débit immédiat ou Fin de Mois**	Eko by CA	EKO
Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB)								
En euro en France	du Crédit Agricole	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	GRATUIT (2)	1 € par retrait à partir du 4ème retrait/mois (2)
	d'une autre banque	1 € par retrait à partir du 5ème retrait mensuel (2)			GRATUIT (2) (4)	GRATUIT (2) (4)	1 € par retrait à partir du 26ème annuel (2)	1 € par retrait à partir du 4ème retrait/mois (2)
En euro (1) dans un pays de l'Espace Economique et Européen (EEE)		-	1 € par retrait à partir du 5ème retrait mensuel (2)		GRATUIT (2) (4)	GRATUIT (2) (4)	1 € par retrait à partir du 26ème annuel (2)	1 € par retrait à partir du 4ème retrait/mois (2)
En devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		-	5,10 € + 3,50% du montant (2)			GRATUIT (2)	5,10 € + 3,50% du montant à partir du 11ème retrait annuel (2)	1 € par retrait à partir du 4ème retrait/mois (2)
En euro ou devises hors EEE (3)		-	-	5,10 € + 3,50% du montant (2)		GRATUIT (2)	5,10 € + 3,50% du montant à partir du 11ème retrait annuel (2)	1 € par retrait à partir du 4ème retrait/mois (2)
Frais par retrait d'espèces à un guichet								
En euro en France	au Crédit Agricole	GRATUIT (2)						
	d'une autre banque	7,50 € (2)						
En euro (1) dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE		-	7,50 € (2)					
En devises dans un pays de l'EEE		-	7,50 € + 3,50% du montant (2)					
En euro ou devises hors EEE (3)		-	7,50 € + 3,50% du montant (2)					

Pour les limites mensuelles d'utilisation de votre carte bancaire (nombre et montant) : Nous consulter

(1) Opérations par carte (paiements et retraits) en euros ou Franc Pacifique ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021).

(2) Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.
L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur notre vitrine internet (www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine), pied de page « Tarifs ».

(3) Opérations hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.

(4) Hors cartes Mastercard Business et Executive Business / Business World : 1 € par retrait à partir du 5ème retrait mensuel.

Autres services par Carte

	Montant	Dont TVA
Retrait d'espèces Relais CA	GRATUIT	
Carte secours (plus commercialisée)	10,00 €	
Carte de dépannage à l'étranger (1)	71,80 €	
Envoi automatique de la carte à domicile par pli simple	GRATUIT	
Envoi de la carte en agence	5,00 €	
Carte reçue en agence et envoyée au domicile sur demande du client : • Envoi en pli simple • Envoi en recommandé avec avis de réception en France *(frais de poste inclus)* • Envoi en recommandé avec avis de réception à l'étranger *(frais de poste inclus)*	 2,10€ 10,70€ 21,40 €	
Carte envoyée à domicile et retournée non distribuée : • Envoi à la nouvelle adresse sur demande du client (pli simple) • Destruction de la carte	 2,10 € 5,00 €	
Commande ou remplacement de carte urgente	16,50 €	
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou SMS)	14,40 €	
Frais de refabrication de la carte *en cas de détérioration ou volée*	GRATUIT	
Frais de refabrication de la carte *perdue*	12,30 €	
Modification des plafonds d'utilisation : • Par Internet ou en agence à la demande du titulaire de la carte (dans les habilitations de l'agence) • En agence à la demande du titulaire de la carte (au-delà des habilitations de l'agence)	 GRATUIT 10,30 €	
Frais d'opposition (perte/vol) faite par le titulaire de la carte	GRATUIT	
Recherche sur opération carte débitée (retrait et/ou paiement immédiat ou différé)	10,30 €	
Demande de justificatif carte y compris télécollecte	24,00 €	4,00 €
Frais de Duplicata de relevés BUSINESS Forfait + par document	 9,00 € 2,10 €	 1,50 € 0,35 €

(1) Toutes cartes standards et cartes Premium débit immédiat

Virements

Virements SEPA

Les virements SEPA émis ou reçus des pays non-membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux

Emission d'un virement SEPA (1) dont virement instantané (2)	Par Internet			En Agence			Télétransmis par EDI
Frais par virement SEPA occasionnel :	Part	Pro / Agri / Asso	Entreprises	Part	Pro / Agri / Asso	Entreprises	Pro/Agri/Asso /Entreprises
- vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT	0,35 €	5,40 €	7,50 €	20,00 €	0,30 €
- vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT	0,35 €	5,40 €	7,50 €	20,00 €	0,30 €

Frais sur virement SEPA permanent	Par Internet	En Agence
- Mise en place virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
- Frais par virement permanent		
▪ vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
▪ vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €
- Modification d'un virement SEPA permanent	GRATUIT	5,40 €

Réception d'un virement SEPA	Particuliers	Pro / Agri / Asso / Entreprises
Réception d'un virement SEPA instantané ou d 'un virement SEPA provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE	GRATUIT	

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse ou le Royaume-Uni)

En Euros ou autres devises

Emission d'un virement international occasionnel et permanent (3)	Particuliers	Pro / Agri / Asso / Entreprises
Frais par virement non SEPA :		
- En agence	0,10% Mini 20,90€ Maxi 60,10€	0,10% Mini 24,90€ Maxi 77,90€
- Par Internet	0,08% Mini 16,70€ Maxi 48,10€	0,10% Mini 24,90€ Maxi 77,90€
- Télétransmis par EDI	-	0,08% Mini 19,90€ Maxi 62,30€
Emission d'un virement international permanent	**Particuliers**	**Pro / Agri / Asso / Entreprises**
Frais de mise en place	5,80 €	
Réception d'un virement international	**Particuliers**	**Pro / Agri / Asso / Entreprises**
Frais par virement international reçu de l'étranger (3)	17,90 €	

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE(4), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception appliqués par sa banque.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. page 58
(2) Via le service Banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine ou Via WERO pour les particuliers - Application Ma Banque
(3) Les opérations en devises supportent, en sus, la commission de change de 0,05% avec un mini de 19,80€ (particuliers) ou 22,90€ (professionnels)
(4) EEE = Espace Economique Européen. Cf. page 58

Facture Acceptée à Echéance (FAE)

	Montant
Virement SCT à l'opération (SEPA Crédit Transfert)	0,30 €
Frais d'envoi (papier et mail)	Forfait 1,20 €

Autres opérations sur virements

	Montant
Réception d'un virement SEPA ou virement SEPA Instantané	GRATUIT
Avis de réception de fonds par mail	3,20 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €
Virement Spécialisé Orienté Trésorerie VSOT (En France uniquement): Papier - Particuliers/ Professionnels /Agriculteurs/Associations - Entreprises Télétransmis (EDI WEB, EBICS, Swiftnet)	 19,20 € 30,00 € 4,30 €

Prélèvements SEPA (1) / TIP SEPA

Prélèvements SEPA (SDD) (2) reçus	Montant
Service d'information d'un premier prélèvement SEPA	1,15 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	GRATUIT
Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B (3) : - Par Internet - En agence	 GRATUIT 12,00 €
Frais mise en place autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT

Prélèvements SEPA (SDD) (2) émis	Montant
Traitement des rejets : impayé SEPA à la charge du remettant/rejet technique	GRATUIT
Modification ou suppression autorisation SDD B2B (3)	GRATUIT
Prélèvement SEPA télétransmis à l'encaissement par prélèvement SDD Core (4)	0,30 €
Prélèvement SEPA télétransmis à l'encaissement par prélèvement SDD B2B (4)	0,40 €

(1) SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. page 58
(2) Le SDD (Sepa Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
(3) B2B : Business to business - Prélèvement inter-entreprises
(4) Si transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet

Chèques

	Montant
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Commande de carnet de remises de chèques	1,00 €
Envoi automatique de chéquier ou de carnet de remises à domicile en pli simple - Particuliers/Professionnels/Associations - Entreprises	 1,80 € GRATUIT
Envoi automatique de chéquier ou de carnet de remises à domicile en lettre suivie (frais de poste inclus)	10,20 €
Envoi de chéquier ou de carnet de remises en agence - Particuliers/Professionnels/Associations - Entreprises	 GRATUIT 5,00 €
Chéquier ou carnet de remises reçu en agence et envoyé au domicile sur demande du client : - en pli simple - en lettre suivie (frais de poste inclus)	 1,80 € 10,20 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	20,50 €
Frais destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours, ou pli avisé non réclamé ou pli refusé par le destinataire)	8,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	16,00 €
Lettres chèques	Sur devis

Espèces

	Montant
Retrait d'espèces hors automates - Associations - Professionnels - Entreprises	 GRATUIT 2,00 € 10,00€
Dépôt d'espèces : - Particuliers - Tous professionnels dont associations	 GRATUIT 2,00 € (franchise mensuelle de 4 dépôts/ client)
Ecart de comptage	5,00 € (franchise mensuelle de 1 écart/ client)

Effets

	Montant	Dont TVA
Effets à l'encaissement ou à l'escompte		
Effet papier	16,00 €	
Effet télétransmis - par EDI WEB, EBICS, Swiftnet - par CAEL Pro RIB Titres	 0,30 € 0,30 €	
Agio minimum sur escompte	9,20 €	
Autres facturations		
Annulation, réclamation, prorogation, changement de domiciliation	21,00 €	
Effet impayé	21,00 €	
Restitution d'effet impayé	21,00 €	
Envoi à l'acceptation	21,00 €	
Frais de recherche d'effet	21,00 €	3,50 €

Monétique et EDI

Encaissements cartes bancaires

	Montant	Dont TVA
Commissions sur encaissement par carte bancaire en proximité ou sur internet	Nous consulter	
Offre Commerçants avec CA monétique < 12 K€ / an	4,00 €	0,67 €
3XCB		
Commission sur partie crédit	Nous consulter	
Carte de domiciliation TPE		
Hors AVEM	10,50 €	1,75 €
TPE AVEM	**GRATUIT**	
Recherche Remise Monétique		
Forfait	16,00 €	2,67 €

Equipements en proximité

	Montant	Dont TVA
TPE IP Fixe / TPE IP Portable	Nous consulter	
TPE GPRS Fixe / TPE GPRS Portable	Nous consulter	
TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter	
TPE Android Autonome et TPE Android Android+	Nous consulter	
SMART TPE Mobilité *(plus commercialisé)*		
Abonnement mensuel	13,40 €	2,23 €
UP2PAY Mobile offre 1ère génération *(plus commercialisée depuis juillet 2023)*		
Achat lecteur (par lecteur)	34,80 €	5,80 €
Commission monétique par transaction	1,75%	
Location Lecteur (abonnement mensuel)	20,40 €	3,40 €
Commission monétique par transaction	Nous consulter	
UP2PAY Mobile offre 2nde génération		
Paiement à l'usage		
Offre avec lecteur : frais d'installation	34,80 €	5,80 €
Offre 100% mobile : frais d'installation	12,00 €	2,00 €
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	46,80 €	7,80 €
Commission monétique par transaction	1,75%	
Paiement par abonnement		
Offre avec lecteur : frais d'installation	34,80 €	5,80 €
Offre 100% mobile : frais d'installation	12,00 €	2,00 €
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	46,80 €	7,80 €
Abonnement mensuel	18,60 €	3,10 €
Commission monétique par transaction	Nous consulter	
UP2PAY Caisse Digitale		
Offre STANDARD *(plus commercialisée)* : abonnement mensuel	106,80 €	17,80 €
Offre PRO : abonnement mensuel	118,80 €	19,80 €
Commission monétique par transaction	Nous consulter	
UP2PAY PAR LIEN : Offre ACCESS		
Frais d'installation	60,00 €	10,00 €
Abonnement mensuel	-	
Tarif lien	1,00 €	
Commission monétique par transaction	1 % (cartes EEE) - 2 % (cartes hors EEE)	
UP2PAY PAR LIEN : Offre STANDARD		
Frais d'installation	60,00 €	10,00 €
Abonnement mensuel	12,00 €	2,00 €
Tarif lien	0,40 €	
Commission monétique par transaction	0,60 % (cartes EEE) 2 % (cartes hors EEE)	
UP2PAY Restaurant	Nous consulter	

Offres e-commerce

	Montant	Dont TVA
UP2PAY E-transactions (option du contrat d'acceptation) (1)		
Offre 1ère génération *(plus commercialisée depuis le 1er mars 2024)*		
Offre ACCESS - Abonnement mensuel - Frais de processing par opération	 20,40 € 0,15 €	3,40 €
Offre PREMIUM - Abonnement mensuel - Frais de processing par opération	 24,00 € GRATUIT la 1ère année 0,10 €	4,00 €
Offre 2nde génération *(plus commercialisée depuis le 12 mai 2025)*		
Offre ACCESS - Abonnement mensuel - Frais de processing par opération	 20,40 € 0,20 €	3,40 €
Offre PREMIUM - Abonnement mensuel - Frais de processing par opération	 24,00 € GRATUIT la 1ère année 0,15 €	4,00 €
Offre e-commerce CAWL *(commercialisée depuis le 12 mai 2025)*		
Offre à l'usage - Commission monétique par transaction* - Frais de processing par opération	 1,20% (cartes EEE) 2,00% (cartes PRO) 2,50% (cartes hors EEE) 0,20 €	
* Si le montant des commissions monétiques n'atteint pas 10€, le client sera facturé de la différence entre les commissions perçues et le montant de 10€.		
Offre à l'abonnement - Abonnement mensuel - Commission monétique par transaction - Frais de processing par opération	 29,00 € 0,80% (cartes EEE) 1,70% (cartes PRO) 2,20% (cartes hors EEE) 0,10 €	4,83 €
Offre Téléphone Fax Courrier (TFC) ***(plus commercialisée)***		
Abonnement mensuel	19,75 €	3,29 €

Centralisation

	Montant	Périodicité Prélèvement
Convention de fusion d'échelles d'intérêts	48,00 €	Trimestriel
Centralisation d'informations – par compte	Nous consulter	Mensuel
Centralisation de trésorerie ou de recettes - Mise en place par compte - Abonnement	 Nous consulter Nous consulter	 Mensuel
Relevé d'échelle simple	Nous consulter	
Relevé d'échelle de comptes fusionnés	Nous consulter	
CA E-Cash management	Nous consulter	
Autre demande spécifique centralisation	Nous consulter	

(1) L'option « Services e-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, Visa et Mastercard. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant le compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur e-transactions, ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à la page de paiement et de les retrouver dans le back-office Vision e-transactions.

EDI (Echange de Données Informatisées)

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
Abonnements			
EDI EBICS : validation certificat	56,00 €		Mensuel
EDI experts comptables	99,00 €	16,50 €	Mensuel
EDI-WEB certifié	27,00 €		Mensuel
SWIFTNET	113,00 €		Mensuel
Autre demande spécifique EDI	Nous consulter		
Tarifs unitaires			
Forfait à l'opération :			
- Pour VSOT ou VGM (Gros Montant)	4,30 €		
- Par prélèvement SDD (1)	0,30 €		
- Par prélèvement SDD (1) B2B (2)	0,40 €		
- Par virement SEPA	0,30 €		
- Par effet	0,30 €		
Relevé journalier – coût à la ligne *(pour les contrats EBICS, EDI-WEB, SWIFTNET souscrits à partir du 1er mars 2024)*	0,05 €		
SDD attribution de l'ICS (Identifiant Créancier SEPA) *Susceptible de variation selon tarification de la BDF*	75,00 €		
Pack Prélèvement (3) – Offre 1ère génération *(plus commercialisée depuis le 01/03/2024)*			
- < 50 SDD / mois	5,10 €		Mensuel
- De 51 à 200 SDD / mois	8,20 €		Mensuel
- De 201 à 500 SDD / mois	17,00 €		Mensuel
- De 501 à 1 000 SDD / mois	34,00 €		Mensuel
- De 1 001 à 2 000 SDD / mois	67,90 €		Mensuel
- Au-delà de 2 000 SDD / mois	Nous consulter		Mensuel
Pack Prélèvement (3) – Offre 2nde génération *(plus commercialisée depuis le 01/11/2024)*			
- < 200 SDD / mois	8,40 €		Mensuel
- De 201 à 5 000 SDD / mois	17,50 €		Mensuel
- Au-delà de 5 000 SDD / mois	Nous consulter		Mensuel
Pack Prélèvement (3) – Offre 3éme génération			
- Offre CONFORT	15,00 €		Mensuel
- Offre CONFORT +	25,00 €		Mensuel
EDI ADVANCED *(offre commercialisée depuis le 01/04/2026)*			
- Abonnement mono-banque	56,00 €		Mensuel
- Abonnement multi-banques (jusqu'à 3 banques incluses)	85,00 €		Mensuel
- Banque supplémentaire	10,00 €		Mensuel
- Option gestion de trésorerie :	20,00 €		Mensuel
- Frais de relevé d'opération à la ligne	0,05 €		Coût à la ligne
- Prestation de paramétrage à la place du client :			
○ Simple	350,00 €		Coût par acte
○ Moyen	500,00 €		Coût par acte
○ Complexe	900,00 €		Coût par acte
- Frais d'avenant	16,67 €	3,33 €	Coût par acte

Securiban

	Montant
Frais de mise en place	35,90 €
Par demande de vérification	0,70 €

Certificats électroniques

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
CERTEUROPE (pour usage « sphère publique »)	Nous consulter		
Certificat IN WEBO	**GRATUIT**		
Signature Performance *(plus commercialisée depuis 2024)*	3,00 €		Mensuel
Ma signature EDI (signature via application sur smartphone) (4)	5,00 €		Mensuel
Certificat électronique 3SKEY (minimum 2 clés) Par clé USB	134,00 €	22,33 €	Cotisation pour 3 ans

(1) SDD : Sepa Direct Débit ou prélèvement européen
(2) B2B : Business to business - Prélèvement inter-entreprises
(3) Soumis à la souscription préalable du service EDI WEB, transmission des remises, crédit en compte à l'échéance du prélèvement
(4) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans la Caisse Régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

Offres Groupées de Services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services - Particuliers

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus) CF. page 48

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention (1) : 12 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	**33,00 €/mois**
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (2)	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte (3)	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte (3)	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(2) Sauf gratuité imposée par la loi
(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Prestige (suite)

Assurance de la Banque au Quotidien	33,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium (1)	
SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

Offre Premium

Gestion du compte	Tarif sociétaire : 15,00 €/mois Tarif non sociétaire : 16,00 €/mois
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention (2) : 3 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (3)	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits	

(1) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte [1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	**Tarif sociétaire : 15,00 €/mois** **Tarif non sociétaire : 16,00 €/mois**
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium [2]	
SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [3] : 1 / an exonérée	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou fin de mois) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	**10,00 €/mois**
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [4]	

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre
(2) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
(3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(4) Sauf gratuité imposée par la loi

Offre Essentiel (suite)

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	10,00 €/mois
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit	
Retrait d'espèces par carte (1)	
Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte (1)	
En euro, dans un pays de l'EEE	
Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus (2)	
Merci pour l'info (version numérique)	
- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dès souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère

(Offre réservée aux sociétaires)

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre
(2) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 – offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

Gestion du compte	**GRATUIT**
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, …) – Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : - Alerte si solde du compte inférieur à 20€ - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement - Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte[1]	
En euro dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	**EN OPTION : 1€/MOIS** (cotisation carte)
Paiement en euros dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	**1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS**
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	**EN OPTION : 1€/MOIS**

(1) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, …) – Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : - Alerte si solde du compte inférieur à 20€ - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement - Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/mois**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un pocket chéquier	
Retrait d'espèces par carte (1)	
Retrait en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
Paiement par carte (1)	
En euro dans un pays de l'EEE	

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF), frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque.**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. Cette résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de résiliation.

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière *(Offre Clientèle Fragile)* : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, …) – Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Envoi automatique de la carte en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : - Alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte mensuel papier ou électronique	
MODULE BUDGET PROTEGE	
Ouverture et clôture de compte	**1,00 €/mois**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « L'Autre Carte » (cotisation carte)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail : alerte solde disponible (une fois / semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

Cotisation à une offre groupée de services à destination des personnes protégées	Cotisation
Les offres groupées de services proposées aux personnes protégées comprennent : - la gratuité des frais de tenue de compte - la gratuité de certains frais liés au fonctionnement du compte : autorisation de prélèvement (dont frais de mise en place), mise en place d'un virement occasionnel ou permanent, quel que soit le canal utilisé - la possibilité de recevoir un autre relevé de compte mensuel sous la forme papier selon la date choisie par le client.	**2,00 € / mois**

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière

Offres qui ne sont plus commercialisées – Particuliers

Offre Globe Trotter (réservée aux 18-30 ans inclus) – plus commercialisée depuis le 01/01/2025

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, …) – Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/mois**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte (1)	
Retrait en euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Aquitaine	
Retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte (1)	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi qu'en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Compte à Composer Particuliers (CAC) – plus commercialisé depuis le 22/11/2021

Vos essentiels du quotidien

	Composition	Cotisation mensuelle
Socle	Tenue de compte Relevé de compte mensuel : papier ou e-relevé Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) – Crédit Agricole en ligne Part Base Frais d'envoi chéquier à domicile (renouvellements) Forfait des opérations courantes illimitées : comprenant les opérations de virements SEPA (internes et externes), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiements, et/ou envoi (chéquiers) - Alerte essentielle mensuelle : solde débiteur	3,15 €

Vos univers de besoins → Pour avoir accès à l'un des différents modules, la détention du socle est obligatoire

Module Maîtrise du découvert		Cotisation mensuelle				
	Composition	1,70 €	2,30 €	2,80 €	3,50 €	4,90 €
Arrêt commercialisation depuis le 31/12/2016	Assurance SécuriCOMPTE Découvert	jusqu'à 300 €	de 301€ à 800 €	de 801€ à 1 200 €	de 1 201€ à 2 000 €	plus de 2 000 €
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte souplesse du découvert (1 par mois)	oui	oui	oui	oui	oui
	Ristourne d'agios (par an)	5 €	10 €	15 €	20 €	25 €

Module Maîtrise du découvert		Cotisation mensuelle			
	Composition	1,70 €	2,80 €	3,20 €	4,60 €
Commercialisé à partir du 01/01/2017	Assurance SécuriCOMPTE Découvert	jusqu'à 500 €	de 501 € à 1 000 €	de 1 001 € à 2 000 €	Plus de 2 000 €
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte souplesse du découvert (1 par mois)	oui	oui	oui	oui
	Ristourne d'agios (par an)	5 €	10 €	15 €	20 €

		Cotisation mensuelle	
Module	**Composition**	**Standard**	**Premium**
Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus Frais d'opposition chèque Retrait d'espèces de dépannage Réédition du code confidentiel Commande de carte en urgence	3,00 €	4,90 €
Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerte achat à distance - Mini relevés (1 par semaine) - Alertes temps réel de gestion (solde créditeur, opération en débit ou en crédit, libellé, encours débit fin de mois)	2,40 €	3,80 €

Dégressivité tarifaire

Réduction tarifaire applicable au Compte à Composer selon le montant total souscrit.
Réduction tarifaire applicable également aux Options SécuriZen et SécuriLivret (cf. chapitre Assurances et prévoyance) si souscrites avec le Compte à Composer

Montant total mensuel souscrit (socle + modules)	de 4,31 € à 5,35 €	de 5,36 € à 7,50 €	de 7,51 € à 9,87 €	≥ 9,88 €
Taux de dégressivité	-5%	-10%	-15%	-20%

Avantages tarifaires supplémentaires

50% sur la cotisation CAC à composer pour les 18-25 ans
50% sur la Cotisation CAC à compter du 2ème CAC et suivants
25% sur la Cotisation de la 1ére carte : MCAS, Gamme Mastercard et Gold (DI-DD), Visa (DI-DD), Cartwin DI-DD (Mastercard et Gold), Visa Premier (DI-DD), Mastercard World Elite et Visa Infinite

Comptes Services Particuliers (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

Composition	CSCA Option 1 6,70 €	CSCA Option 2 9,70 €	CSCA Option 3 11,70 €
Tenue de compte	●	●	●
Montant du découvert sur 30 jours consécutifs maximum jusqu'à	150 €	1 500 €	10 000 €
Réduction/taux de référence sur intérêts débiteurs (1)	- 3%	- 6%	- 9%
Commission d'intervention (dans les limites du découvert autorisé)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Franchise d'agios	-	-	30 €/ an
Assurance ADE sur montant accordé (2)	-	-	●
Gestion des excédents :			
Tandem	-	●	-
Tandem Plus	-	-	●
Sécuricompte, protection « vol » (2)	●	●	●
Opposition sur chèque	●	●	●
Chèque de banque	-	-	●
Virement externe occasionnel vers autre banque et virement SEPA	-	-	●
Date de valeur remise chèque = J	●	●	●
Relevé Global des Avoirs	-	25%	25%
Mastercard, Visa et Cartwin Débit Immédiat, Mastercard à autorisation systématique	25% (3)	25% (3)	25% (3)
Mastercard, Visa et Cartwin Débit fin de mois, Gold Débit immédiat ou fin de mois, Visa 1er	-	25% (3)	25% (3)
Mastercard World Elite et Visa Infinite	-	-	25% (3)
Réédition du code confidentiel	-	-	●
Services SMS Fil Mobile (mini relevés et alertes)	●	●	●
Remise de 50% sur le 2ème Compte Service du ménage	●	●	●

● Service inclus dans le CSCA……% remise accordée sur le prix du service

Offres à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

	CSCA PRELUDE +	CSCA PRELUDE
Bénéficiaires	*Clients fragiles*	*Clients interdits bancaires et judiciaires*
Composition	1,00 €	1,00 €
Carte	L'AUTRE CARTE	PRELUDE
Alerte solde disponible	oui	-
Frais de dysfonctionnement (4)	Exonération	-
Chèque de banque	2 par mois	3 par an
Virements externes	illimités	4 par an

(1) Cf. rubrique Découverts et crédits

(2) L'assurance perte et vol des moyens de paiement et l'assurance Découvert sont proposées par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(3) Remise sur la cotisation

(4) Les frais de dysfonctionnement concernés sont :
- les commissions d'intervention,
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision,
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision,
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision,
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision,
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques,
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire,
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Comptes Services Particuliers (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

Composition	CSCA INITIAL	CSCA MOZAIC	CSCA BIENVENUE	CSCA AVANTAGE	CSCA AVANTAGE	CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE	CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE
	6,70 €	6,70 €	9,70 €	6,70 €	9,70 €	9,70€	9,70 €
Tenue de compte	●	●	●	●	●	●	●
Montant du découvert sur 30 jours consécutifs	Néant	De 160 € à 500 €	De 160 € à 500 €	Jusqu'à 159€	De 160 € à 1550 €	De 20 € à 3050 €	De 3051 € à 9000 €
Réduction / taux de référence sur intérêts débiteurs (1)	Néant	Demi-tarif	-2%	-2%	-2%	-2%	-2%
Commission d'intervention *(dans les limites du découvert autorisé)*	-	**GRATUIT**	**GRATUIT**	**GRATUIT**	**GRATUIT**	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Assurance Découvert (1)		●	●	●	●	●	●
Gestion des excédents / Actilibre						●	●
Sécuricompte protection "vol" (2)	●	●	●	●	●	●	●
Opposition sur chèque	●	●	●	●	●	●	●
Chèque de banque	●	●	●	●	●	●	●
Relevé Global des Avoirs						30%	30%

● Service inclus dans le CSCA……% remise accordée sur le prix du service

(1) Cf. rubrique Découverts et crédits

(2) L'assurance perte et vol des moyens de paiement et l'assurance Découvert sont proposées par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

Cotisation à une offre groupée de services – Professionnels

Nouvelle gamme Pro by CA, à compter du 15/06/2026 :

Valable pour les Entrepreneurs, Professions Libérales & Associations

La nouvelle gamme Pro by CA est une nouvelle offre comprenant les services essentiels pour gérer le quotidien de votre activité professionnelle.

INFOS DE L'OFFRE ET TARIFS ASSOCIÉS	Niveau de gamme	A compter de septembre GAMME LIBERTÉ	GAMME ESSENTIEL	GAMME ESSENTIEL+	GAMME INTÉGRAL	GAMME INTÉGRAL+
	Tarif	**10 € / mois**	**25 € / mois**	**40€ / mois**	**80€ / mois**	**120€ / mois**
SERVICES DE PROXIMITÉ	Mise à disposition d'un chéquier	Non autorisé	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande
	Dépôt de chèques	2 €/remise Crédit après encaissement	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J	✓ Crédit sauf bonne fin à J
	Dépôt d'espèces	2 €/remise	APPLICATION DES CGB : FRANCHISE MENSUELLE DE 4 DEPÔTS/CLIENT, AU DELA 2€/DEPÔT			
CARTE BANCAIRE	Carte bancaire physique	-	1 Mastercard Business	1 Mastercard Business	1 Business World	1 Business World
	Option : remplacement carte Business World	-	**+5 €/MOIS**	**+5 €/MOIS**	-	-
	Débit disponible – parcours agence	Immédiat	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé	Immédiat ou différé
SOLUTIONS DE GESTION ET DE TRESORERIE	Niveau de service Kolecto	Essentiel indépendants	Essentiel indépendants	Essentiel indépendants	Essentiel TPE	Essentiel TPE
FONCTIONNEMENT ET TENUE DE COMPTE	Frais de tenue de compte	✓	✓	✓	✓	✓
	Commission de mouvement	✓	✓	✓	✓	✓
	Commission d'actualisation KYC	✓	✓	✓	✓	✓
	Forfait d'opérations débitrices inclus *(virements, prélèvements, émission de chèques)*	10/mois	15/mois	**60/mois**	**100/mois**	**Illimité**
	Facturation unitaire par opération et au-delà	0,50 €	0,50 €	**0,30 €**	**0,10 €**	**0 €**
ACCÈS À DISTANCE ET SERVICES EN LIGNE	Accès CA en ligne	✓	✓	✓	✓	✓
	Abonnement Web EDI	Non inclus	Non inclus	Non inclus	✓	✓
	Solution d'authentification forte dématérialisée	Non inclus	Non inclus	Non inclus	✓	✓
ASSURANCES DU QUOTIDIEN (1)	Assurance SECURICOMPTE Pro+	✓	✓	✓	✓	✓
	Assurance Securihelp	-	✓	✓	✓	✓

(1) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

Compte à Composer Professionnels (CAC) -Plus commercialisé depuis le 15/06/2026

Le Compte à Composer PRO est réservé au client professionnel titulaire d'un compte au Crédit Agricole d'Aquitaine (auto-entrepreneur, profession libérale, commerçant ou artisan)

COMPTE ET ECHANGES AVEC LES TIERS			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	**GRATUIT** (1)
		Commission sur mouvement débiteur	**GRATUIT** (1)
		Date de valeur sur remise de chèque	J
		Date de valeur des effets à échéance	J
		Banque à distance – Offre Professionnels (abonnement)	**GRATUIT** (1)
OPTION	*Echanges informatisés*	EDI-WEB	Réduction de 50% (2)
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50% (2)
	Suivi du compte	Relevé de compte quinzaine E-relevé	**GRATUIT** (1)
		Information solde journalier	**GRATUIT** (1)
		Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 20% (2)
MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance (3) des moyens de paiement		Sécuricompte Pro Plus	**GRATUIT** (1)
		Frais opposition sur chèques et cartes	**GRATUIT**
		Mise en place de prélèvement	**GRATUIT** (1)
Paiements spécifiques		Emission chèque de banque	**GRATUIT**
OPTION	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20% (2)
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE (4)			
OPTION	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Taux nominal	Etude Personnalisée
		ADE(3) sur montant accordé	Etude Personnalisée
		Frais de dossier	**GRATUIT**
		Commission d'engagement	0,15% l'an
		Frais de reconduction de limite	**GRATUIT**
		Commission du plus fort découvert	**GRATUIT**
ASSURANCES(3)			
OPTION	Assurance contre les coups durs	SécuriHELP PRO	1 € par mois

Niveau de Flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC au socle de l'offre Compte à Composer (hors options) Révision annuelle en fonction des flux
inférieur à 20 000 €	14,00 €
jusqu'à 75 000 €	22,00 €
jusqu'à 300 000 €	27,00 €
jusqu'à 750 000 €	35,00 €
jusqu'à 1 500 000 €	46,00 €
jusqu'à 2 500 000 €	51,00 €
jusqu'à 3 000 000 €	64,00 €

(1) Gratuité au titre des services essentiels inclus dans le Socle du CAC. Le module placement programmé ou placement dynamisé n'est pas distribué par la Caisse Régionale d'Aquitaine

(2) Réduction appliquée sur Conditions Générales de Banque en vigueur lors du prélèvement de la cotisation

(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat d'assurance. Pour l'assurance décès emprunteur de l'OCCC, assureurs : CNP IAM (RCS Paris 383024189), CNP Assurances (RCS Paris 341737062) et PREDICA SA (RCS Paris 334028123). L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00053 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat OCCC. Les intérêts conventionnels de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

EKO PRO [1]–Plus commercialisé depuis le 15/06/2026

OFFRE EKO PRO		
Services inclus	Frais tenue de compte actif	8,00€/mois
	Commission de mouvement [2]	
	E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
	Consultation et gestion des comptes en ligne (CAEL Pro RIB)	
	Consultation et gestion des comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
	Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO PRO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO PRO ou en cas de souscription d'un Compte à Composer Pro associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO PRO. En cas de résiliation de l'offre EKO PRO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Comptes Services Professionnels (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

GESTION DU COMPTE			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	●
		Commission sur mouvement débit	●
		Date de valeur sur remise chèque	J
OPTIONS	Echanges informatisés	CAEL PRO	●
		EDI-WEB	50%
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	50%
	Suivi du compte	Relevé de compte bi-mensuel	●
		Relevé Compta Prêt	20%
GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance [3] des moyens de paiement		Sécuricompte Pro	●
		Opposition sur chèques	●
Paiements spécifiques		Chèque de banque	●
OPTION	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	20% [4]
GESTION DES EXCEDENTS DE TRESORERIE			
Solution automatisée de placement de la trésorerie Pro		Actilibre Tandem	●
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE [5]			
OPTIONS	Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)	DNC (16 000€ maximum)	+ 9,00€ /mois
		Réduction du taux débiteur standard dans le DNC	-2%
		ADE [6] sur montant accordé	●
	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Frais de dossier	●
		Commission d'engagement	●
		Frais de reconduction de limite	●

● Service inclus dans le CSCA……% remise accordée sur le prix du service

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services :
Socle de base = 28,00 € (hors options)

(1) Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller.
(2) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 €. Au-delà de ce seuil, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée.
(3) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09
(4) Remise sur la cotisation
(5) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.
(6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Pro ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

Comptes Services Professionnels (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

	PRIMO	UNO / BONUS	UNO / BONUS	UNO / BONUS	LIBERO	LIBERO
Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :	23,00 €	23,00 €	31,00 €	32,00 €	23,00 €	27,00 €
Dont TVA	-	-	-	-	-	-
Gestion du compte						
Commission de tenue de compte	●	●	●	●	●	●
Commission sur mouvement débit	●	●	●	●	●	●
Options / échanges informatisés						
CAEL PRO	●	●	●	●	●	●
Options / suivi du compte						
Relevé de compte bi-mensuel	●	●	●	●	●	●
Relevé Compta Prêt	40%	40%	40%	40%	40%	40%
Gestion des moyens de paiement						
Sécuricompte Pro (1)	●	●	●	●	●	●
Opposition sur chèques	●	●	●	●	●	●
Gestion des besoins de trésorerie (2)						
Options / besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)						
Montant du DNC	Néant	Jusqu'à 159 €	De 160 € à 5 350 €	De 5351 € à 11 000 €	Jusqu'à 5 350 €	De 5 351 € à 11 000 €
ADE sur montant accordé (3)	Néant	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

● Service inclus dans le CSCA .....% remise accordée sur le prix du service

(1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Pro ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Cotisation à une offre groupée de services - Agriculteurs

Compte à Composer Agriculteurs (CAC)

COMPTE ET ECHANGES AVEC LES TIERS			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	**GRATUIT** (1)
		Commission sur mouvement débiteur	**GRATUIT** (1)
		Date de valeur sur remise de chèque	J
		Date de valeur des effets à échéance	J
		Banque à distance – Offre Professionnels (abonnement)	**GRATUIT** (1)
OPTIONS	Echanges informatisés	EDI-WEB	Réduction de 75% (2)
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50% (2)
	Suivi du compte	Relevé de compte quinzaine E-relevé	**GRATUIT** (1)
		Information solde journalier	**GRATUIT** (1)
		Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 40% (2)
MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance (3) des moyens de paiement		Sécuricompte Agri Plus	**GRATUIT** (1)
		Frais opposition sur chèques et cartes	**GRATUIT**
		Mise en place de prélèvement	**GRATUIT** (1)
Paiements spécifiques		Emission chèque de banque	**GRATUIT**
OPTIONS	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20% (2)
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE(4)			
OPTIONS	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Taux nominal	Etude Personnalisée
		ADE(3) sur montant accordé	Etude Personnalisée
		Frais de dossier	**GRATUIT**
		Commission d'engagement	0,15% l'an
		Frais de reconduction de limite	**GRATUIT**
		Commission du plus fort découvert	**GRATUIT**
ASSURANCES(3)			
OPTIONS	Assurance contre les coups durs	SécuriHELP AGRI	1 € par mois
AVANTAGES TARIFAIRES SUR PRODUITS ET SERVICES LIÉS À L'AGRICULTURE			
OPTIONS	Services Experts PLEINCHAMP, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote		**Inclus** (1)

Niveau de flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC au socle de l'offre Compte à Composer (hors options) Révision annuelle en fonction des flux	Dont TVA (Liée à la factu incluse PLEINCHAMP)
Inférieur à 20 000 €	14,00 €	0,25 €
Jusqu'à 75 000 €	22,00 €	0,27 €
Jusqu'à 300 000 €	27,00 €	0,26 €
Jusqu'à 750 000 €	35,00 €	0,26 €
Jusqu'à 1 500 000 €	46,00 €	0,25 €
Jusqu'à 2 500 000 €	51,00 €	0,25 €
Jusqu'à 3 000 000 €	64,00 €	0,25 €

(1) Gratuité au titre des services essentiels inclus dans le Socle du CAC. Le module placement programmé ou placement dynamisé n'est pas distribué par la Caisse Régionale d'Aquitaine.
(2) Réduction appliquée sur Conditions Générales de Banque en vigueur lors du prélèvement de la cotisation
(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat d'assurance. Pour l'assurance décès emprunteur de l'OCCC, assureurs : CNP IAM (RCS Paris 383024189), CNP Assurances (RCS Paris 341737062) et PREDICA SA (RCS Paris 334028123). L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.
(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat OCCC. Les intérêts conventionnels de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

Comptes Services Agriculteurs (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

GESTION DU COMPTE			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	●
		Commission sur mouvement débit	●
		Date de valeur sur remise de chèque	**J**
OPTIONS	Echanges informatisés	CAEL PRO	●
		EDI-WEB	75%
	Suivi du compte	Relevé de compte bi-mensuel	●
		Relevé Compta Prêt	40%
GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance (1) des moyens de paiement		Sécuricompte Agri	●
		Opposition sur chèques et cartes	●
Paiements spécifiques		Chèque de Banque	●
GESTION DES EXCEDENTS DE TRESORERIE			
Solution automatisée de placement de la trésorerie Pro		Actilibre Tandem	●
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE (2)			
OPTIONS	Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)	DNC (16 000 € maximum)	+ 8,00 € /mois
		Réduction du taux débiteur standard dans le DNC	-2%
		ADE(3) sur montant accordé	●
	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Commission d'engagement	●
		Frais de reconduction de limite	●
AVANTAGES TARIFAIRES SUR PRODUITS ET SERVICES LIES A L'AGRICULTURE			
Services Experts Pleinchamp, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote			**Gratuit**

● Service inclus dans le CSCA……% remise accordée sur le prix du service

Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :
Socle de base = 25,00€ (dont TVA 0,01€)
(hors options)

(1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Agri ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Comptes Services Agriculteurs (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

	PRIMAGRI	PRIMAGRI	AGRIPLUS	AGRIPLUS
Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :	25,00 €	25,00 €	25,00 €	33,00 €
Dont TVA	0,01 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €
Gestion du compte				
Commission de tenue de compte	●	●	●	●
Commission sur mouvement débit	●	●	●	●
Options / Echanges informatisés				
CAEL PRO	●	●	●	●
EDI-WEB	75%	75%	75%	75%
Options / Suivi du compte				
Relevé de compte bi-mensuel	●	●	●	●
Relevé Compta Prêt	40%	40%	40%	40%
Gestion des moyens de paiement				
Sécuricompte Agri (1)	●	●	●	●
Opposition sur chèques	●	●	●	●
Gestion des besoins de trésorerie				
Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (2) (DNC)				
Montant du DNC	Néant	Néant	Jusqu'à 159 €	De 160 € à 16 000 €
ADE(3) sur montant accordé	Néant	Néant	Incluse	Incluse
Réduction / taux de référence sur intérêts débiteurs	Néant	Néant	-4%	-4%
Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)				
Commission d'engagement	-	●	-	-
Frais de reconduction limite	-	●	-	-
Avantages tarifaires sur produits et services liés à l'agriculture				
Services Experts Pleinchamp, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote	●	●	●	●

● Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

(1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Agri ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Irrégularités et Incidents

Commission d'intervention (1)

	Clients Particuliers	Clients Jeunes (18-25 ans)	Clientèle dite « fragile »	Clients avec Offre Clientèle Fragile ou Droits au Compte	Clients Professionnels & Associations
Par opération	8,00 €	6,00 €	4,00 €	Exonérés	8,00 €
Plafond journalier	8,00 €	6,00 €	4,00 €		-
Plafond mensuel	80,00 € *(10 opérations)*	60,00 € *(10 opérations)*	25,00 €		160,00 € *(20 opérations)*

Opérations Particulières

	Montant	Dont TVA
Courrier retourné par la poste (pli non distribuable, NPAI)	25,00 €	4,17 €
Saisie Attribution ou conservatoire, Saisie Administrative à Tiers Détenteur	10% du montant de la créance plafonné à : - 85 € saisie vaine (2) et - 100 € saisie opérante (2)	
Frais par paiement direct de pension alimentaire	10% du montant de la créance plafonné à 100 €	

Incidents de paiement

	Montant
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
Cartes	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (usage abusif)	**GRATUIT**
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**GRATUIT**
Mise sous surveillance carte : Contrôle de solde / Plafonds à zéro	**GRATUIT**
Mainlevée d'une interdiction BDF carte	29,00 €
Virements	
Frais de non-exécution de virement permanent ou occasionnel pour défaut de provision	**GRATUIT**
Frais par virement rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision	**GRATUIT**
Frais par virement occasionnel incomplet	**GRATUIT**
Prélèvements	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (3) *Limités au montant de l'opération si prélèvement < 20€*	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision - Internet - En agence **(Particulier)** - En agence **(Professionnels, Agriculteurs, Associations, Entreprises)**	 **GRATUIT** **GRATUIT** 10,00 €
Chèques	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF)	13,40 €
Forfait des frais par chèque rejeté pour défaut de provision : - Montant inférieur ou égal à 50 € - Montant supérieur à 50 € *(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)*	 30,00 € (4) 50,00 € (4)
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	**GRATUIT**
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	**GRATUIT**
En cas d'interdiction bancaire : - Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre les chèques	 20,45 € 31,00 €
Effets	
Rejet sans provision	20,00 €

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (*absence ou insuffisance de provision).*

(2) Pour la clientèle dite « fragile » : saisie vaine gratuite et plafond mensuel à 95 € pour les saisies opérantes
Pour la clientèle « personne protégée » : saisie vaine gratuite

(3) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
En cas de nouveau rejet du même prélèvement, les frais de rejet de prélèvement et la commission d'intervention relative à ce rejet sont exonérés.

(4) Ces montants comprennent les frais de l'éventuelle lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de la lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Plafond des frais d'incidents pour la clientèle dite « fragile »

	Plafond mensuel
Plafond applicable, depuis le 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à « l'Offre Spécifique Clientèle Fragile » (OCF)(1), pour les frais suivants : - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 €

Détection de la clientèle dite « fragile »

Motif de détection	Critères de détection
Détection sur un mois (décret du 20 juillet 2020)	Sur le dernier mois : - Au moins 5 irrégularités de fonctionnement du compte ou incidents de paiement - Des flux créditeurs < 1 727 €
Détection sur 3 mois cumulés (critère à la main de la banque)	Sur le cumul des 3 derniers mois : - Au moins 9 irrégularités de fonctionnement du compte ou incidents de paiement - Des flux créditeurs < 5 181 €
Interdiction bancaire	Inscription au Fichier Central des Chèques *(chèques et cartes)* durant au moins 15 jours
Surendettement	Recevabilité du dossier de surendettement ou bénéfice de mesures de traitement de la situation de surendettement, durant toute la durée d'inscription du client au Fichier National des Incidents de Remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP), que l'établissement détienne ou non des créances

Compte à Composer à destination de la clientèle dite « fragile »

Voir Module Budget Protégé page 25

(1) Au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier

Découverts et Crédits (1)

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux Jeunes, vous reporter à la rubrique « Les offres pour les jeunes »

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les taux des crédits personnels ou immobiliers peuvent varier en fonction de la réglementation, de l'objet financé, de la durée du prêt, des garanties, du montant de l'apport personnel et de la nature du barème choisi.
Les informations figurant dans la rubrique Découverts et Crédits ne constituent ni un accord ni une autorisation de découvert.

Financements à destination de la clientèle de Particuliers

Découverts

	Montant / Taux
Découvert en compte, non convenu ou non formalisé	
TAEG *Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est égal au seuil prévu par l'article L.314-6 du code de la consommation. Ce taux est révisable et est indiqué sur votre relevé de compte*	Nous consulter
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs (trimestriel)	3,00 €
Découvert en compte autorisé	
Sur 30 jours consécutifs maximum	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux du découvert non convenu

Crédits à la Consommation

	Montant / Taux	Montant mini
Taux		
Ouverture de crédit renouvelable (Supplétis)	Nous consulter	
Prêt à la consommation (Véhicule, Travaux, Personnel, autre)	Nous consulter	
Regroupement de crédits	Nous consulter	
Frais de dossier		
Financement spécifique	Nous consulter	
Prêt ≤ 50 000 €	1% du capital emprunté	75,00 €
Prêt > 50 000 €	1% du capital emprunté	
Crédit Renouvelable Supplétis Mozaic Projet/ Prêt Etudiant /Prêt Permis 1€ par jour Transition Logement / Transition Mobilité	**GRATUIT**	

Crédits Immobiliers

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Taux			
Prêts réglementés (PTZ, Eco-PTZ Ma Prime Renov, Accession Sociale PAS, conventionné), Prêt Epargne Logement, Crédit relais	Nous consulter		
Prêt Tout Habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter		
Frais de dossier			
Prêt PAS	1% du capital emprunté	420,00 €	500,00 €
Prêt Tout Habitat	1% du capital emprunté	700,00 €	
PTZ, Eco-PTZ, Prêt Epargne Logement, Prêt Transition Logement	**GRATUIT**		
Réaménagements – frais de dossier par prêt			
Tous réaménagements (standards et dérogatoires)	1% du capital restant dû	550,00 €	1 040,00 €
Transformation Prêt Investissement Immobilier (PII) en prêt amortissable	2 300,00 €		

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine. Dans les limites et conditions prévues au contrat.

Financements à destination de la clientèle de Professionnels *(tous professionnels)*

Financement du cycle d'exploitation

Type de financement	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Facilité de caisse			
Intérêts débiteurs	Nous consulter		
Commission de Plus Fort Découvert (1) *(prélèvement trimestriel)*	0,07%		
Ouverture de Crédit en Compte Courant (OCCC) tous professionnels			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	300,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	140,00 €	570,00 €
Intérêts débiteurs (2)	Nous consulter		
Commission de Plus Fort Découvert (1)	0,07%		
Commission d'engagement (3) *(prélèvement trimestriel)*	0,15%		
Commission d'immobilisation - Professionnels - Entreprises	 **GRATUIT** Nous consulter		
OCCC Promotion Immobilière (Promoteurs / Lotisseurs			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	1 150,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	1 100,00 €	3 300,00 €
Intérêts débiteurs (2)	Nous consulter		
Commission d'engagement (3) *(prélèvement trimestriel)*	De 0,50% à 1,00%		
Commission d'immobilisation	Nous consulter		
OCCC Agil@ppro			
Frais de dossier à la mise en place et à la reconduction annuelle : - Montant ≤ 50 000€ - Montant > 50 000€	 120,00 € 150,00 €		
Intérêts débiteurs	Nous consulter		
Crédit Court Terme – Limite Court Terme			
Frais de dossier à la mise en place : - Tous professionnels - Collectivités Publiques - Prêt Express Pro Agri (demande par Internet)	 1,00% 0,10% 75,00 €	 300,00 € 300,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle (pour les limites) : Escompte financier et limite CT amortissable	0,70%	140,00 €	570,00 €
Réalisation Court Terme sur billet financier	**GRATUIT**		
Commission de non-utilisation	Nous consulter		
Intérêts	Nous consulter		

(1) Assiette = somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre

(2) Information pour les lignes de trésorerie indexées sur le TRCAM :

Formule de calcul du TRCAM :

- Le calcul est effectué chaque début de trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% du TMCT + 3.79%
- Le TMCT est égal à :
  - 50% de l'Euribor 3 mois
  - + 10% du taux des appels d'offre de la BCE
  - + 10% du taux de prêt marginal au jour de la BCE

+ 30 % du taux des BTAN 2 ans

(3) Taux appliqué au plafond de l'ouverture de crédit

Type de financement	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Escompte (commercial)			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	140,00€	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	140,00 €		
Intérêts (1)	Nous consulter		
Frais liés à la gestion des effets escomptés : voir page 16			
Ligne de trésorerie Collectivités Publiques			
Frais de dossier à la mise en place	0,10%	140,00 €	
Commission d'engagement (2) *(prélèvement trimestriel)*	0,15%	140,00€	
Intérêts	Nous consulter		
Financement Opérations en Devises *(OCCC en devises, ligne CT domestique et internationale, avances et prêts en devises, crédit documentaire)*			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	140,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	140,00 €	570,00 €
Intérêts (1)	Nous consulter		

Crédits d'investissements

Frais de dossier	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Crédits Moyen Long Terme			
Tous professionnels (agriculteurs, associations, entreprises, professionnels)	1,00%	550,00€	
Grandes entreprises	0,50%	1 000,00€	
Collectivités publiques	0,10%	550,00€	
Dossiers complexes	Sur devis		
Réaménagements – frais de dossier par prêt			
Tous réaménagements (standards et dérogatoires)	1,00% du capital restant dû	550,00 €	
Transformation Prêt Investissement Immobilier (PII) en prêt amortissable	2 300,00 €		
Crédit-bail			
Professionnels, agriculteurs, associations, entreprises	0,50%	140,00 €	
Prêts spécifiques			
Agri-Express / Pro-Express	270,00 €		
Prêt Express Pro Agri PEAP (demande par Internet)	140,00 €		
Prêt CUMA	205,00 €		
Agilor : Montant ≤ 5 000€ 5 000€ < Montant ≤ 100 000€ Montant > 100 000€	 110,00 € 195,00 € 250,00 €		
Location Longue Durée Flotte de véhicules	Nous consulter		
Financement sur lieux de vente Business to Business	Nous consulter		

(1) Information pour les lignes de trésorerie indexées sur le TRCAM :

<u>Formule de calcul du TRCAM :</u>

- Le calcul est effectué chaque début de trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% du TMCT + 3.79%
- Le TMCT est égal à :
  - 50% de l'Euribor 3 mois
  - + 10% du taux des appels d'offre de la BCE
  - + 10% du taux de prêt marginal au jour de la BCE

+ 30 % du taux des BTAN 2 ans

(2) Taux appliqué au plafond de l'ouverture de crédit

Cautions bancaires professionnelles

Type de caution bancaire	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Tous professionnels			
Frais de dossier sur caution bancaire donnée	0,55%	95,00 €	
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		
Dossiers complexes	Nous consulter		
Viticulture			
Frais de dossier sur caution bancaire France AGRIMER	155,00 €		
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		
Promotion Immobilière			
Frais de dossier sur caution bancaire donnée	0,55%	650,00 €	
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		

Opérations liées aux crédits

Type d'opération	Montant	Dont TVA
Frais sur remboursement des prêts		
Report d'échéance (particuliers et tous professionnels)	41,00 €	
Frais pour échéance en retard (particuliers et tous professionnels) : - Mensuelle - Trimestrielle - Semestrielle - Annuelle	 22,50 € 31,80 € 36,90 € 42,00 €	
Décompte de remboursement anticipé de prêt (par prêt) *Pour tous contrats de prêt, sauf gratuité pour les crédits à la consommation et les crédits immobiliers consentis à compter du 01/07/2016 (article L.313-47 du code de la consommation)*	29,70 €	
Dénonciation de plafonds ou de limites	30,80 €	
Demande de documents		
Attestation ou certificat de prêt	8,20 €	
Réédition de tableau d'amortissement : - Par Internet - En agence	 **GRATUIT** 8,20 €	 1,37 €
Duplicata de contrat de prêt ou autre document	42,00 €	7,00 €
Changements sur prêts (par prêt)		
Changement de compte payeur, de date d'échéance, de périodicité ou d'objet du prêt	30,80 €	
Désolidarisation /mutation de prêt (emprunteurs) : - Pour un prêt - Par prêt supplémentaire	 350,00 € 75,00 €	
Transfert de prêt (inter CR)	1,00% du capital dû MINI 520€ MAXI 1 040€	
Divers		
Situation des engagements : relevé Aide au bilan (ex Compta Prêt)	42,00 €	7,00 €
Réclamation complexe	Sur devis	
Etude et rédaction de conventions / contrats spécifiques	Sur devis	
Etude et formalisation de garanties spécifiques	Sur devis	
Recherche sur crédit	Nous consulter	

Garanties

Type d'opération	Montant
Mise en place de garanties	
Convention de prise de rang	350,00 €
Opposition à une compagnie d'assurance : Tous professionnels	68,00 €
Nantissement d'un produit d'assurance (par contrat à nantir) : - Predica - Autres Assureurs	 110,00 € 290,00 €
Nantissement de fonds de commerce	190,00 €
Gage meubles corporels sur matériel et outillage	190,00 €
Nantissement de parts de société ou d'actions	310,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne Crédit Agricole Aquitaine (par prêt)	110,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne externe (par prêt)	290,00 €
Warrant	90,00 €
Cession de créance notifiée	55,00 €
Hypothèque maritime, fluviale ou aérienne	515,00 €
Gage sur véhicule	80,00 €
Constitution de servitudes EDF	31,00 €
Modifications sur garanties (par prêt)	
Modification des conditions d'un contrat d'assurance-vie nanti (montant versement, options dans le contrat)	31,00 €
Transfert d'hypothèque sur autre bien	135,00 €
Changement de lieu de fonds de commerce nanti	135,00 €
Cession de rang	135,00 €
Transferts Loi PACTE (avec avenant)	350,00 € *(par avenant)*
Modification de garantie, totale ou partielle, avec avenant (1) (ajout, substitution)	350,00 € *(par avenant)*
Mainlevée de garantie, totale ou partielle, avec avenant (1)	350,00 € *(par avenant)*
Mainlevée de garantie, totale ou partielle, sans avenant (1) : - Mainlevée de nantissement de titres ou de contrats d'assurance (2) - Mainlevée de gage (2) - Mainlevée de nantissement de fonds de commerce ou de parts de société - Mainlevée d'hypothèque aérienne, fluviale ou maritime - Mainlevée autres garanties (2)	 135,00 € 135,00 € 135,00 € 135,00 € 135,00 €

(1) Un avenant au contrat de prêt est nécessaire si une caution solidaire reste garante du contrat de prêt après la mainlevée demandée
(2) Sur prêts en cours seulement

Epargne et Placements financiers

Epargne Bancaire

	Montant	Périodicité prélèvement
Opérations diverses		
Transfert de compte vers une autre banque (hors Crédit Agricole) : Compte et Plan d'Epargne Logement, PEP, LEP.	110,00 €	Par produit
Relevé de compte Epargne	**GRATUIT**	
Gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie		
Actilibre	9,90 €	Trimestriel
Tandem	4,80 €	Trimestriel
Tandem Gamme 2007 : - Actilibre Tandem - Actilibre Tandem + - Actilibre Tandem Placement - Actilibre Tandem Mandat de Trésorerie	 4,80 € 9,90 € 9,90 € Sur devis	 Trimestriel Trimestriel Trimestriel
Tandem Gamme 2009 : - Actilibre Tandem - Actilibre Tandem + - Actilibre Tandem Agri - Actilibre Tandem Pro	 4,80 € 9,90 € 4,80 € 4,80 €	 Trimestriel Trimestriel Mensuel Mensuel
Epargne disponible : *Livret A, Compte sur Livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Codebis, Livret d'Epargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, Livret d'Economie Locale*		
Ouverture	**GRATUIT**	
Rémunération	Nous consulter	
Epargne moyen / long terme : *Dépôts à Terme et Plan Epargne Logement*		
Ouverture	**GRATUIT**	
Rémunération	Nous consulter	
Epargne moyen / long terme : *Assurance-vie et Plan Epargne Retraite*		
Frais d'entrée	Nous consulter	
Rémunération	Nous consulter	
Frais de gestion	Nous consulter	

Placements financiers

Service Gestion Conseillée

Comptes Titres et PEA

Comptes Titres et PEA	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Cotisation service Gestion Conseillée			
1 contrat	79,00 €	13,17 €	Trimestriel
2 contrats et plus	136,00 €	22,67 €	Trimestriel
Cotisation service Gestion Conseillée option Titres Vifs			
1 contrat	171,00 €	28,50 €	Trimestriel
Barèmes Droits d'entrée – OPC Groupe Crédit Agricole et OPC externes (1) de l'univers de gestion			
OPC Actions et diversifiés : - Ordre passé par agence - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	 0% à 4,5% 1,20%		
OPC Obligataires : - Ordre passé par agence - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	 0% à 4,5% 0,80%		
OPC Performance Absolue : - Ordre passé par agence - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	 0% à 4,5% 1,20%		
OPC Monétaires et assimilés : - Ordre passé par agence - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	 0% 0,25%		
Frais de courtage			
Ordres de bourse en France : - Ordre passé par le client - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	Selon canal utilisé, voir p.45 Tarification InvestStore Initial (p.45)		
Ordres de bourse sur bourses étrangères : - Ordre passé par le client - Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	Selon canal utilisé, voir p.45 Tarification InvestStore Initial (p.45)		

Contrats d'assurance-vie

Types de contrats : Anaé, Espace Liberté, Espace Gestion, Espace Gestion Capitalisation, Floriane, Floriagri, Floripro, Predissime 9, Vendôme Optimum Euro

Assurance-vie	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Cotisation service Gestion Conseillée			
1 contrat	79,00 €	13,17 €	Trimestriel
2 contrats et plus	136,00 €	22,67 €	Trimestriel

Services Conseil en Investissement et Pôle Bourse

	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Conseil en Investissement - forfait	1 120,00 €		Annuel
Pôle Bourse - abonnement	11,30 €	1,88 €	Mensuel

(1) Sans commission de banque

Ordres de bourse en France et sur bourses étrangères

(Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution + Tarification place étrangère)

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET (tous supports)				
	ABONNEMENT	COURTAGE		
		≤ A 1 000 €	DE 1 001 € ET 3 000 €	> A 3 000 €
InvestStore Initial	GRATUIT	1,00 €(1)	5,00 €(1)	0,15 %
InvestStore Integral	120,00 € (GRATUIT À partir de 12 ordres/an)	1,00 €(1)	5,00 €(1)	0,15 %
Warrants	**Forfait unique :** 11,50 €			

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	**Montant minimum CTO**
InvestStore Initial (2) **InvestStore Intégral** (3)	1,20%	16,40 €

AGENCE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	**Montant minimum CTO**
Ordre de bourse	1,20%	16,40 €

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
InvestStore Intégral	**COURTAGE**	**Montant minimum CTO**
Ordre d'achat	0,018% du montant de l'ordre par jour de portage	5,50 €
Ordre de prorogation	0,35% du montant de l'ordre	20,50 €

Opérations sur l'or

	Forfait	Taux	Montant minimum
Pièces et lingots + supplément par sac scellé (à l'unité)	- 10,00 €	2,50%	35,00 €
Frais d'essai/de réfection de bulletin/de retour	85,00 € dont TVA 14,17 €		
Frais d'expertise sans ordre de vente	Sur devis		
Autres opérations sur l'or	Sur devis		

Droits de Garde

Les Droits de garde sont prélevés sur le compte du client semestriellement et calculés sur la valeur des titres comptabilisés à la fin du semestre précédent.
Ils sont appliqués aux PEA / PEA-PME / CTO / PERi CTO.

Gratuité de ces frais pour :

- les comptes titres ou PEA ouverts dans l'année avec l'ouverture d'un PEB
- les comptes titres ou PEA avec le service de GESTION CONSEILLEE
- les comptes titres ou PEA avec l'offre Invest Store INTEGRAL à partir de 12 ordres/an
- les comptes titres ou PEA détenus par des clients de moins de 30 ans
- les comptes titres avec uniquement des parts sociales du Crédit Agricole d'Aquitaine.

(1) Dans les limites des plafonds de la Loi Pacte pour les PEA : 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres non cotés.
(2) Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 988 220 000
(3) Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 970 808 976

Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

Taux et Forfaits annuels			
Comptes-titres sans valeur *(prélevé annuellement)*	2,30 € (dont TVA : 0,38 €)		
PAR AN			
	VALEURS CA	**VALEURS HORS CA**	**VALEURS ETRANGERES**
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095 %	0,35 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (1)	2,20 € * (dont TVA : 0,37 €)	5,30 €* (dont TVA : 0,88 €)	5,30 €* (dont TVA : 0,88 €)
Montant maximum annuel plafonné	450,00 € (dont TVA : 75 €)		

Compte-titres, PEA, PEA-PME avec PEB, valorisé moins de 3 000 €

PAR AN	
FORFAIT	20 € (1) (dont TVA : 3,33 €)

Opérations diverses sur titres

	Montant	Dont TVA
Ouverture d'un compte-titres (CTO), d'un PEA / PEA-PME ou d'un PERi Compte-Titres	GRATUIT	
Avis d'opération sur Titres, relevé annuel et IFU	GRATUIT	
Ordre annulé ou tombé	GRATUIT	
Justificatif à la demande	GRATUIT	
Duplicata relevé portefeuille, duplicata IFU, recherche simple	11,50 €	
Transfert de compte-titres (hors Crédit Agricole) - Par compte *En sus, frais lignes étrangères*	168,00 €	28,00 €
Transfert de PEA / PEA-PME (hors Crédit Agricole) - Par ligne Titres cotés - Par ligne Titres non cotés	Maximum 150 € 15,00 € 50,00 €	25,00 € 2,50 € 8,33 €
E-IFU	GRATUIT	
Souscription OPC hors Crédit Agricole (à l'ordre) (2)	36,00 €	
Souscription et vente OPC Crédit Agricole	Nous consulter	
Conversion Titres en nominatif ou au porteur	22,00 €	3,67 €
Opérations sur titres non cotés	1,20% du montant brut Maxi 1 100€	
Opérations sur titres de gré à gré	1,20% du montant brut Maxi 1 100 €	
Conseil et structuration sur produits d'investissement	Nous consulter	
Conseil clientèle : Conseil patrimonial ponctuel - Etude successorale / Dynastel / Edifial Analyse portefeuille	Sur devis	

(1) Dans les limites du plafond de la Loi Pacte pour les PEA et PEA PME : 0,4% de la valeur du Plan. Majoration possible par ligne de 5€ pour les titres cotés et de 25€ pour les titres non cotés.
(2) Dans les limites des plafonds légaux en vigueur pour les PEA/PEAPME
* Gratuit pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral

Epargne Longue Salariale (ELS)* : - PEE - PEG - PER COL : offre sur mesure - PEI et PERCOL-I (1) ENTREPRISES - PESR CONVERGENCE (2) ○ Frais d'entrée ○ Tenue de Compte	Nous consulter Nous consulter 2% 238,80 €	 39,80 €
Epargne Longue Salariale (ELS) : autres dispositifs	Nous consulter	
Offres UNIVERSELS (nouvelle gamme) * - **Formule Convergence (PEI + PERCOL-I)** ○ Frais d'entrée ○ Tenue de Compte ○ Coût unitaire annuel par salariés présents avec encours au 31/12 - **Formule Découverte (PEI uniquement)** ○ Frais d'entrée ○ Tenue de Compte ○ Coût unitaire annuel par salariés présents avec encours au 31/12 - **Formule Intégrale :** - PEI ou PER COL-I seul ○ Frais d'entrée ○ Tenue de Compte ○ Coût unitaire annuel par salariés présents avec encours au 31/12 - PEI et PERCOL-I ○ Frais d'entrée ○ Tenue de Compte ○ Coût unitaire annuel par salariés présents avec encours au 31/12	 2% 238,80 € gratuit jusqu'au 10ème salarié, puis 9,60 € 2% 118,80 € 4,80 € 2% 204,00 € 9,60 € 2% 238,80 € 9,60 €	 39,80 1,60 € 19,80 € 0,80 € 34,00 € 1,60 € 39,80 € 1,60 €

(1) Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan Epargne Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PERCOL-I)

(2) L'offre PESR CONVERGENCE est un produit packagé associant deux types de plan d'épargne (PEI CONVERGENCE et PERCOL-I CONVERGENCE). Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur 75015 Paris - France.

* Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Moyens de paiement

Type de carte	Cotisation annuelle
Cartes pour les 10 - 17 ans inclus (1)	
Carte Mozaic de retrait	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Carte Mozaic Black – Mozaic Black Sociétaire (2)	GRATUIT
Cartes pour les 18 - 25 ans	
Carte Mozaic de retrait	16,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Carte Mozaic Black – Mozaic Black Sociétaire (2)	27,60 €
Fourniture d'une carte de débit *(plus commercialisée depuis le 03/06/2021)* : Carte Mozaic Noire (débit immédiat)	27,60 €

Offres groupées de services pour les 18 - 30 ans inclus

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 21, 22,23 et 24. Ces tarifs sont fixés par palier en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/ MOIS	6 €/ MOIS
Offre Premium	5 €/ MOIS	9 €/ MOIS
Offre Prestige	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30%	

Irrégularités et incidents – Crédits et Découverts

	Montant
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention : - Mineurs - 18 - 25 ans inclus	GRATUIT Réduction de 25% (soit 6 € par opération) Plafond mensuel : 60 €
Crédits et Découverts	
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels - Mineurs - 18 - 25 ans inclus	GRATUIT 3,00 €
Autorisation de découvert	Nous consulter
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	Nous consulter
Frais de dossier sur prêt	Nous consulter
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)	Nous consulter
Good Loc	Nous consulter

Epargne et placements financiers

	Montant / taux
Livret TIWI (0 – 11 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	Nous consulter
Livret Jeune Mozaïc (12 – 25 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	Nous consulter
Placements financiers	
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) jusqu'à 30 ans inclus	GRATUIT

Autres avantages Jeunes

GRATUITE de la tenue de compte pour les 18 – 25 ans

(1) Pour les mineurs, la souscription est effectuée par le représentant légal.
(2) Frais exonérés à l'étranger. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

Opérations à l'étranger

Notre Espace International est là pour vous accompagner dans vos démarches d'ouverture de compte à l'étranger auprès de nos filiales, nos partenaires ou nos correspondants.

Compte en devise

	Montant / Taux	Montant mini	Périodicité
Frais de tenue de compte : - Particuliers - Tous professionnels	 13,30 € 20,90 €		Mensuelle
Commission de mouvement	0,09%	8,00 €	Mensuelle
Commission Plus Fort Découvert	0,07%		

Financements/avances en devises

	Taux	Montant mini	Montant maxi
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	140,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	140,00 €	570,00 €

Dépôts à terme en devises

	Montant / Taux
Frais de dossier à la mise en place	67,00 €
Frais de dénouement anticipé	67,00 €
Rémunération	Consulter l'Espace International

Change

	Montant / Taux	Montant mini
Commission de change : *applicable à l'ensemble des opérations internationales en devises (sauf opérations cartes). Elle s'ajoute aux autres commissions le cas échéant.* - Particuliers - Tous professionnels	 0,05% 0,05%	 19,80 € 22,90 €
Opération de terme : - Mise en place - Levée anticipée, modification ou annulation	 67,00 € 67,00 €	
Opération de Flexigain, Flexiterme : - Mise en place - Tirages - Prorogation	 67,00 € 25,00 € 67,00 €	
Opération de SWAP – Mise en place	98,00 €	
Option : - Mise en place - Levée anticipée, modification ou annulation	 98,00 € 98,00 €	
Ordre tournant à cours limite	98,00 €	
Portail Change – Abonnement annuel	88,00 €	

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

	Montant
Zone Europe, SEPA	290,00 €
Europe hors SEPA, autres zones	400,00 €

Export

Moyens de paiement – encaissement / export

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Virements reçus *Les virements SEPA reçus de pays non-membres de l'Espace Economique Européen (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux*			
Frais par virement SEPA (avec ou sans avis d'opération)	GRATUIT		
Frais par virement international hors zone SEPA	17,90 €		
Commission additionnelle de réparation	15,30 €		
Frais de retour de fonds	58,40 €		
Avis de réception de fonds par mail	3,20 €		
Remise de chèques payables sur l'étranger			
Crédit immédiat sauf bonne fin - Particuliers - Tous professionnels	 0,15% (1) 0,15% (1)	 20,90 € 28,50 €	
Crédit après encaissement - Particuliers - Tous professionnels	 0,15% (1) 0,15% (1)	 45,00 € 65,00 €	 176,00 € 189,50 €
Effets libres : exportation			
Remise d'effet	0,15% (1)	21,40 €	120,50 €

Crédits documentaires Export

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission de notification	0,10%	138,00 €
Commission de confirmation	Consulter l'Espace International	
Commission de modification de crédit non échu : - Modification administrative - Si CREDOC confirmé	 120,00 € Consulter l'Espace International	
Commission de transfert de crédit	0,15%	373,00 €
Commission de paiement ou négociation (utilisation ou levée de documents)	0,15%	163,00 €
Commission d'examen des documents (selon complexité)	140,00 €	
Commission d'examen supplémentaire des documents	80,00 €	
Commission de documents irréguliers	125,00 €	
Frais d'étude de projet de Crédit documentaire (ou demande sans suite)	277,00 €	
Option « Escompte CREDOC Export »	Consulter l'Espace International	

Remise documentaire Export

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Commission d'encaissement	0,20%	62,50 €	340,00 €
Commission d'acceptation, de prorogation	54,00€		

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties « stand by »)

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission de notification	0,10%	138,00 €
Commission de modification	123,00 €	
Commission d'examen en cas de mise en jeu	0,125%	205,00 €
Commission d'étude et de structure de texte : au cas par cas	Sur devis	

(1) Du montant contre-valeur Euros

Rappel :
Aux conditions ci-dessus s'ajoute, pour toutes les négociations en devises hors zone Euro, la commission de change :
0,05% du montant de la transaction, avec un minimum de 19,80 € pour les Particuliers et de 22,90 € pour tous les Professionnels.

Import

Moyens de paiement – paiement / import

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Virements émis *Les virements SEPA émis vers des pays non-membres de l'Espace Economique Européen (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux*			
Frais par virement SEPA en agence : - Particuliers - Professionnels / associations - Entreprises	 5,40 € 7,50 € 20,00 €		
Frais par virement SEPA télétransmis	0,30 €		
Frais par virement international (option frais « Share ») : **Particulier** - En Agence - Par Internet **Tous professionnels** - En Agence et par Internet	 0,10% 0,08% 0,10%	 20,90 € 16,70€ 24,90 €	 60,10 € 48,10 € 77,90 €
Frais par virement international télétransmis (option frais « Share »)	0,08%	19,90 €	62,30 €
Option frais « Our » : tous frais au donneur d'ordre (complément)	Réel	25,00 €	
Avis de confirmation d'exécution	3,20 €		
Confirmation Swift	15,30 €		
Commission additionnelle de réparation	15,30 €		
Frais de correspondants étrangers	Réel		
Frais de tentative de renvoi de fonds	52,00 €		
Frais : mise en place ou modification d'un virement permanent sur l'étranger	5,80 €		
Paiement de chèques émis à l'étranger			
Chèque émis	0,15% (1)	29,80 €	119,90 €
Effets libres : importation			
Paiement d'effet tiré	0,15% (1)	30,70 €	120,30 €

Crédits documentaires Import

	Montant / Taux	Montant
Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)		
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	De 0,25% à 0,75%	138,00 €
Commission de paiement (utilisation ou levée de documents)	0,15%	123,00 €
Commission de modification : - Hors montant et durée - Montant et/ou durée	 123,00€ De 0,25% à 0,75%	 138,00 €
Commission de paiement différé (par mois indivisible)	0,125%	107,00 €
Commission de documents irréguliers	150,00 €	
Frais de rédaction (DRAFT) - Simple - Complexe	 80,00 € 140,00 €	
Option « Clause UPAS »	Consulter l'Espace International	
CA e-Banking		
Frais d'installation	282,00 €	
Abonnement mensuel	54,00 €	

Remise documentaire Import

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Commission d'encaissement	0,20%	62,50 €	340,00 €
Commission d'acceptation, de prorogation	54,00€		
Frais de réception de documents (sans suite)	54,00 €		

(1) Du montant contre-valeur Euros

Rappel :

Aux conditions ci-dessus s'ajoute, pour toutes les négociations en devises hors zone Euro, la commission de change :
0,05% du montant de la transaction, avec un minimum de 19,80 € pour les Particuliers et de 22,90 € pour tous les Professionnels.

Garanties bancaires émises et Cautionnements

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	De 0,25% à 0,75%	138,00 €
Commission d'examen en cas de mise en jeu	0,125%	229,00 €
Commission de modification : - Hors montant et durée - Montant et/ou durée	 123,00 € De 0,25% à 0,75%	 138,00 €
Frais de dossier (acte standard)	0,55%	153,00 €
Frais de dossier (acte complexe)	0,55%	325,00 €
Commission d'étude de texte (ou demande sans suite)	287,00 €	
Commission de mainlevée	29,00 €	

Frais annexes

	Montant / Taux	Dont TVA	Montant mini
Frais de Swift	23,50 €		
Bon de cession	116,00 €		
Attestation diverse	23,50 €		
Frais des correspondants étrangers	Réel		
Renseignements commerciaux à l'international : - Europe, SEPA - Europe hors SEPA, autres zones	 170,00 € 284,00 €		
Frais de courrier rapide : - France - Etranger - Exceptionnel Frais de courrier sans AR	 30,00 € 43,00 € Sur devis 20,00 €	 5,00 € 7,17 € 3,33 €	
Renseignement sur compte : - Recherche simple - Recherche complexe	 15,30 € 28,40 €		
Frais chèque impayé	150,00 €		
Centralisation de trésorerie / UNICASH (par compte et par mois) : - Centralisation d'informations (MT940) - Nivellement à l'initiative du client (MT101)	 65,00 € 79,00 €		
Centralisation de trésorerie multi-banques multi-devises	Sur devis		
Frais de recherches et d'investigations			
Demande de sort, réclamations, frais de recherche et autres interventions	26,70 €		
Recherche de fonds égarés - Frais de dossier : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones - Intervention du Desk pour la récupération des fonds : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones	 284,00 € 398,00 € 1‰ des sommes récupérées 1‰ des sommes récupérées		 284,00 € 398,00 €
Fraudes - Frais de dossier : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones - Intervention du Desk pour la récupération des fonds : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones	 398,00 € 512,00 € 1‰ des sommes récupérées 1‰ des sommes récupérées		 398,00 € 512,00 €

Assurances et Prévoyance (1)

Assurances de la Banque au Quotidien

SécuriTRESORERIE

	Montant cotisation annuelle par compte
SécuriTRESORERIE – plus commercialisé depuis le 31/12/2016	
Tranches de découvert :	
- Jusqu'à 300 €	16,20 €
- De 301 € à 800 €	24,00 €
- De 801 € à 1 200 €	24,00 €
- De 1 201 € à 2 000 €	24,00 €
- Au-delà de 2 000 €	36,00 €
SécuriTRESORERIE – commercialisé depuis le 01/01/2017	
Tranches de découvert :	
- Jusqu'à 500 €	16,20 €
- De 501 € à 1 000 €	24,00 €
- De 1 001 € à 2 000 €	24,00 €
- Au-delà de 2 000 €	36,00 €

Autres Sécuri

	Montant cotisation annuelle par compte	
	Standard	Premium
Assurances perte ou vol des moyens de paiement		
SécuriCOMPTE Plus (2)	24,00 €	50,40 €
SécuriCOMPTE Pro Plus	36,00 €	-
SécuriCOMPTE Agri Plus	48,00 €	-
Autres produits Sécuri		
SécuriWEB	15,00 €	30,00 €
SécuriHelp Pro (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité)	12,00 €	-
SécuriHelp Agri (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité)	12,00 €	-

Ancienne Gamme – plus commercialisée depuis le 18/05/2013

	Montant cotisation annuelle par compte
Assurances perte ou vol des moyens de paiement	
SécuriCOMPTE Vol Particuliers	23,90 €
SécuriCOMPTE Vol Professionnels	52,00 €
SécuriCOMPTE Vol Agriculteurs	25,85 €
SécuriCOMPTE Vol Associations	37,35 €
Protection Accident	
SécuriCOMPTE Protection Accident (PRAC)	33,45 €
SécuriCOMPTE Protection Famille	
Option 1	44,70 €
Option 2	68,55 €
Option 3	90,60 €

(1) Mentions légales Assurances et Prévoyance : voir p. 55
(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale d'Aquitaine résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement.

Assurances pour vous et vos proches

	Montant
Assurance complémentaire santé individuelle	Nous consulter
Assurance des accidents de la vie	Nous consulter
Assurance dépendance	Nous consulter
Assurance décès	Nous consulter
Assurance obsèques	Nous consulter
Assurance Emprunteur	Nous consulter
Téléassistance NEXECUR (1)	Nous consulter

Assurances pour vos biens

	Montant
Assurance automobile	Nous consulter
Assurance deux roues	Nous consulter
Assurance multirisque habitation	Nous consulter
Assurance garantie locative	Nous consulter
Assurance tous mobiles	Nous consulter
Télésurveillance NEXECUR (2)	Nous consulter

Assurances pour vous protéger au quotidien

	Montant
Protection Juridique	Nous consulter

Assurances Professionnelles

	Montant
Assurances des personnes	
Assurance Décès	Nous consulter
Protection des revenus Pro	Nous consulter
Protection des revenus Agri	Nous consulter
Assurance des accidents de la vie professionnelle	Nous consulter
Protection Travailleur Isolé	Nous consulter
Accordance (préparation de la retraite ou de la transmission)	Nous consulter
PrediAgri (contrat d'assurance-vie à cotisation périodique)	Nous consulter
FloriAgri – FloriPro (contrat d'assurance-vie multisupports)	Nous consulter
Assurances de l'activité professionnelle	
Assurance multirisque professionnelle ou agricole	Nous consulter
Assurance responsabilité du dirigeant / du mandataire social	Nous consulter
Assurance et protection sociale du dirigeant et des salariés	Nous consulter
Assurances des biens professionnels	
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux	Nous consulter
Assurance Cyber Protection	Nous consulter
Assurance véhicule professionnel	Nous consulter
Offre Flottes	Nous consulter
Assurance des automoteurs agricoles et de manutention	Nous consulter
Télésurveillance Pack Pro NEXECUR (2)	Nous consulter

(1) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES – SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS – N° TVA FR 88 515260792 – Code APE : 9609Z – DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N°515260792

(2) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR Protection (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS – N° TVA FR 19 799869342 – Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

ASSURANCES ET PREVOYANCE : MENTIONS LEGALES

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentes par la Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistre à l'ORIAS sous le numéro 07 022 491 (http://www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise
4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libère de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA: FR 95 352 358 865.
Les contrats d'assurance dommages
Le risque Perte d'emploi

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libère. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entiere a adhesion facultative souscrit par l'Andecam).
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.
le PER est assure par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances.
Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boetie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numero Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SecuriCOMPTE, SecuriWEB, SecuriCOMPTE Decouvert et SecuriTRESORERIE.

EUROP ASSISTANCE - Societe Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise regie par le Code des assurances, immatriculee au registre du commerce et des societes de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès » « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques »

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (http://www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Europeen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique).
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Les prestations d'assistance Obseques sont mises en oeuvre par **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny.

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Vous pouvez lui faire part de votre réclamation à l'oral (par exemple : au cours d'un entretien en agence avec votre conseiller ou par téléphone) ou par écrit (par exemple: par courrier à l'adresse postale de votre agence).
Dans le cas où vous avez formulé votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit.

Le service Écoute Client
Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre Écoute client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Pour saisir notre service Écoute client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Écoute Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : www.credit-agricole. fr/ca-aquitaine/particulier/form_demandereclamation.html
Nous accusons réception par écrit à votre réclamation dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de son envoi. Nous apportons une réponse écrite à votre réclamation écrite au plus tard dans un délai de **2 mois** à compter de son envoi.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

  - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica - 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15

  - Concernant les contrats assurés par Prédica :
    - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
    - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs :
    CREDIT AGRICOLE ASSURANCE - Servie Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex

  - Concernant les contrats assurés par CAMCA : Credit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un **délai de 2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec nos clients. Si votre agence et le Service Écoute Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction ou si vous n'avez pas eu de réponse dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, votre Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine a mis en place une procédure de médiation.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.
Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse Régionale :

- soit par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

- soit par voie postale : Le médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation- 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif a des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF www.amf-france. org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse Le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation :

- sur le site internet : www.mediation-assurance.org
- ou par voie postale : La médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'intenter une action judiciaire au civil

Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusiez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

Cartographie des zones européennes

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'Euro comme monnaie nationale depuis son entrée deans la zone Euro le 01/01/2026.

∗ Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et l'Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

EEE : Espace Economique Européen = Union Européenne + Association Européenne de Libre Echange, y compris la France.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

AQUITAINE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491.
Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX. RCS BORDEAUX 434 651 246. N° TVA : FR 16 434 651 246
— IDU : FR234338_01DJRU

Caisse Régionale agréée et contrôlée par l'autorité de Contrôle Prudentiel :
4, Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.
Contrôlée par Crédit Agricole S.A. :
12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex
et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.
Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.
Réf : 8031322

FR BAC DE TRI

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

AQUITAINE

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

PARTICULIERS
Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 29/04/2026.
Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de débit

	Débit immédiat ou Débit fin de mois annuel	Débit immédiat ou Débit fin de mois mensuel
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)[1]		
- Prélude[2]	29,90 €	
- L'autre carte ▲●	19,80 €	
- L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	
- Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	
Fourniture d'une carte de débit internationale		
- Visa Classic, Mastercard Standard	50,00 €	4,16 €
- Mastercard Eko	36,80 €	
- Mastercard Globe Trotter [3]	50,00 €	4,16 €
- Gold Mastercard, Visa Premier	145,00 €	12,08 €
- World Elite Mastercard, Visa Infinite	334,00 €	27,83 €
- Carte Gold Biométrique	160,00 €	

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit fin de mois
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/MOIS	-

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit fin de mois
Mastercard Cartwin[4]*	51,30 €/AN	51,30 €/AN
Gold Mastercard Cartwin[4]*	140,00 €/AN	140,00 €/AN

* Uniquement commercialisée en Débit fin de mois sociétaire.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence [5-7]	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Aquitaine[5]	10,30 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Nationale[7]	19,80 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	19,80 €/AN

[1] La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.
[2] Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023.
[3] Carte non commercialisée depuis le 12/03/2025.
[4] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat: le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin pose en sus la mention «DEBIT».
- carte à débit fin de mois (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement ou intégralement sur le compte du client, à une date convenue.
[5] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
[6] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.
[7] Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023 pour la carte Libre Service Agence et depuis 2014 pour la carte Libre Service Bancaire Nationale.

Bon à savoir !

Lorsque vous souscrivez des parts sociales, vous détenez une carte bancaire sociétaire : celle-ci vous permet de disposer de Points OUi distribuables à l'association de votre choix. Le programme OUiJAGi! est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: https://ca-ouijagi.fr/

Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Sur un même compte uniquement :
- Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement, sauf cartes l'Autre Carte et Libre Service Bancaire Aquitaine, réduction de 40% sur la cotisation de la carte la moins chère
- En présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficiera d'une réduction de 40%, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus).

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : 12 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple au domicile	33 €/MOIS
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]	33 €/MOIS
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte [1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	Sociétaire 15,00 € /MOIS Non sociétaire 16,00 € /MOIS
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 3 / an exonérées	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple au domicile	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [3]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte [1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE	Sociétaire 15,00 € /MOIS Non sociétaire 16,00 € /MOIS
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium [2]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : 1 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple au domicile	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	10€/MOIS
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte [1] Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE **Paiement par carte** [1] En euro dans un pays de l'EEE **Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.** **Assurance de la Banque au Quotidien** Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus [3] **Merci pour l'info** • Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique **Mon Sécuricoffre +** 5 Go	**10€/MOIS**

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dès souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère.
(offre réservée aux sociétaires)

Offre Eko (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

Gestion du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base Tenue de compte Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	**GRATUIT**

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Moyens et opérations de paiement	**GRATUIT**
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [1]	
En euro dans un pays de l'EEE	

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	**EN OPTION : 1€/MOIS** (cotisation carte)
Paiement en euros dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros [2] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	**1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS**
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	**EN OPTION : 1€/MOIS**

[1] Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)	2,00 €/MOIS
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un pocket chéquier sur demande	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
Paiement par carte	
En euro dans un pays de l'EEE	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

Ref 8031334

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_01DJRU

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.